

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Bassins Versants du Layon et de l'Aubance



Tableau de bord 2008

Document soumis à la Commission Locale de l'Eau du 2 octobre 2009

Sommaire

PREAMBULE	page 1
------------------	--------

INDICATEURS D'ÉTATS DE LA RESSOURCE

• Introduction	page 2
• Synthèse	page 3
• Hydrologie et gestion de l'étiage	page 5
• Matières organiques	page 7
• Matières azotées	page 9
• Nitrates	page 11
• Matières phosphorées	page 13
• Phytoplancton	page 15
• Pesticides	page 17
• Qualité biologique	page 19

INDICATEURS DE PRESSION SUR LA RESSOURCE

• Introduction	page 20
----------------	---------

INDICATEURS DE REPONSE

• Introduction	page 21
• Outil n°1 : restauration des cours d'eau	page 23
• Outil n°2 : devenir et gestion des ouvrages	page 25
• Outil n°3 : recensement des zones humides	page 27
• Outil n°4 : gestion des fonds de vallée	page 28
• Outil n°5 : patrimoine lié à l'eau	page 29
• Outil n°6 : assainissement collectif	page 31
• Outil n°7 : assainissement non collectif	page 33
• Outil n°8 : amélioration des pratiques de désherbage en dehors de l'agriculture	page 35
• Outil n°9 : amélioration des pratiques de désherbage en viticulture	page 37
• Outil n°11 : restauration du bocage	page 38
• Outil n°12 : amélioration des pratiques agricoles d'utilisation des produits phytosanitaires	page 39
• Outil n°13 : amélioration du traitement des effluents industriels et artisanaux	page 41

• Suivi de la qualité de l'eau	page 43
• Gestion de la ressource et économie d'eau	page 44
• Outil n°14 : suppression des prélèvements directs pour l'irrigation en d'étiage	page 45
• Outil n°15 : développement des ressources alternatives en eau potable	page 47
• Outil n°16 : actions de communication destinées aux particuliers	page 49
• Outil n°17 : moyens d'animation du SAGE	page 50

AVIS ET CONSULTATION DE LA CLE	page 51
---------------------------------------	---------

Préambule

Le SAGE Layon Aubance a été approuvé par arrêté préfectoral le 24 mars 2006, suite à la validation du projet par la CLE à l'unanimité des membres présents le 14 décembre 2005.

Afin de faciliter sa mise en œuvre, la Commission Locale de l'Eau et les deux syndicats de bassin (SMBL et SIABA) ont porté l'élaboration d'un Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV), outil développé par la Région des Pays de la Loire.

Le CRBV a été signé le 20 mars 2007 assurant initialement le financement de 31 actions sur la période 2007-2009.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a mis également en place le Contrat Territorial qui lui permet d'accompagner les porteurs de projets pour le montage et la réalisation d'opérations territoriales de réduction des différentes sources de pollution ou de restauration des milieux aquatiques.

L'échelle d'intervention est le bassin versant ou l'aire d'alimentation du captage. Ce projet comporte deux phases : la phase d'élaboration (études, mobilisation des acteurs) et la phase de mise en œuvre (contrat).

Les outils d'évaluation sont évidemment indispensables pour piloter un projet en matière de politique publique. Le tableau de bord du SAGE doit fournir tous les indicateurs permettant de décrire la cohérence, l'efficacité et donc l'efficacité des actions. La publication régulière du tableau de bord doit surtout marquer un moment fort d'adaptation des **orientations de gestion de l'eau sur le bassin versant**.

Il ne s'agit pas uniquement de rendre des comptes sur une politique publique engageant des financements publics. Il s'agit également d'avoir la capacité de tirer les enseignements de cette évaluation pour modifier ce qui ne fonctionne pas.

La structure du tableau de bord est la suivante :

- **Des indicateurs d'état de la ressource.** Ces indicateurs constituent les indicateurs de résultat du SAGE car l'amélioration de la qualité biologique et physico-chimique des eaux est l'enjeu principal du projet. Les indicateurs sont établis à partir des suivis actuels réalisés par les services de l'Etat ou du Conseil Général sur les principaux cours d'eau.
- **Des indicateurs de suivi des activités humaines et des pressions exercées.** Il s'agit notamment de suivre les pressions de rejet et de prélèvement sur le bassin versant. Ce suivi permet également d'intégrer l'évolution du contexte économique du bassin versant dans l'évaluation du SAGE.
- **Des indicateurs de moyens** qui sont proposés dans les fiches et permettent de me-

surer la mise en œuvre effective des actions.

- Il comprend également des éléments de suivi du Contrat Régional des Bassins Versants du Layon et de l'Aubance.

Le tableau de bord est un outil de gestion de la mise en œuvre du SAGE, il évoluera d'années en années avec la disparition ou la mise en place de nouveaux indicateurs.

Tous les indicateurs du présent document n'ont pas été tous renseignés en raison de l'absence de données mises à jour ou de l'accès difficile à certaines informations.

Bibliographie :

- Etude CRE Layon, Hydro concept, juin 1999
- Etude CRE Hyrôme, Hydro Concept, juin 1999
- Etude CRE Aubance, Hydro Concept, juin 2000
- Etat des lieux - diagnostic du SAGE Layon Aubance, SCE, mars 2002
- SAGE, SCE, septembre 2004
- Etude - bilan CRE Hyrôme, Xavière Hardy, juin 2006
- Etude - bilan CRE Layon et affluents, Xavière Hardy, 2007
- Rivières du Département Constats et Perspectives, Préfecture de Maine et Loire et Conseil Général de Maine et Loire, 2007

Indicateurs d'états de la ressource - Introduction

Les indicateurs d'état de la ressource constituent les principaux indicateurs de résultats du SAGE.

L'évaluation de la qualité des eaux

Pour évaluer la qualité de l'eau, de nombreux paramètres sont mesurés.

Les résultats sont comparés à une grille nationale, appelée SEQ-Eau (Système d'Evaluation de la Qualité de l'Eau).

Le SEQ-Eau fournit des évaluations concernant :

- la qualité physico-chimique de l'eau pour chaque altération d'une part,
- et l'incidence de cette qualité ainsi évaluée sur la biologie et les usages de l'eau, d'autre part.

C'est l'évolution de la qualité des eaux entre les années 2000 et 2007 qui a été analysée. Les cartes et les graphiques suivants regroupent, chaque année, l'ensemble des stations et présentent les résultats issus du SEQ-Eau. Ce sont 10 stations qui sont représentées, dont 3 ont été intégrées en 2001 (station de Cléré-sur-Layon) et 2 en 2002 (stations de Louerre et Saint-Saturnin pour la rivière Aubance).

Cours d'eau	N° station	Communes	Organisme chargé du suivi
L'Aubance	133050	Soulaines-sur-Aubance	DDASS 49, CG 49 depuis 2004
L'Aubance	133800	Saint-Saturnin-sur-Loire	CG 49
L'Aubance	133600	Louerre	CG 49
Le Layon	133400	Saint-Lambert-du-Lattay	Agence de l'Eau et DIREN
Le Layon	133850	Rablay-sur-Layon	DDASS 49, CG 49 depuis 2004
Le Layon	133550	Martigné-Briand	DDASS 49, CG 49 depuis 2004
Le Layon	133200	Cléré-sur-Layon	CG 49
Le Lys	133650	Aubigné-sur-Layon	DDASS 49, CG 49 depuis 2004
L'Hyrôme	133960	Saint-Lambert-du-Lattay	DDASS 49, CG 49 depuis 2004
Le Jeu	134200	Chaufonds-sur-Layon	CG 49

Le suivi des produits phytosanitaires sur l'ensemble des stations du territoire du SAGE n'a pas été effectué de la même manière.

Jusqu'en 2005, la DDASS et le CG 49 ne mesuraient pas les concentrations du glyphosate ou d'AMPA alors que ces molécules étaient retrouvées fréquemment avec de fortes concentrations.

L'analyse des pesticides est la plus complète avec la station n°134000 suivi par l'Agence de l'Eau et la DIREN.

La qualité hydrobiologique

La qualité biologique est également mesurée. Elle est estimée à partir de plusieurs indices qui sont les suivants :

IBGN : l'Indice Biologique Global Normalisé est estimé à partir du dénombrement des peuplements de macro-invertébrés benthiques. Les peuplements reflètent les modifications de la qualité de l'habitat. Cet indice synthétise l'ensemble des facteurs écologiques influençant le milieu.

IBD : l'Indice Biologique Diatomées est basé sur l'analyse du peuplement de diatomées (algues brunes microscopiques). Ces algues sont sensibles aux polluants, peu sensibles aux facteurs étrangers à la pollution tel que le type de substrat et possèdent une capacité d'intégration des facteurs environnementaux à moyen terme.

IPR : l'Indice Poissons Rivière est calculé à partir de l'échantillonnage du peuplement piscicole par pêche électrique. Les poissons étant d'excellent intégrateurs de l'état des cours d'eau, cet indice permet de mettre en évidence les différentes sources de dégradation de la qualité de l'eau et des habitats (pollution, travaux hydrauliques, ouvrages de retenue...).

Les stations de suivi de la qualité hydrobiologique ont augmenté durant les dernières années pour atteindre 20 stations IBGN.

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre des stations IBGN	6	9	14	16	18	20	20	20

Rappel des objectifs du SAGE :

Altération	Paramètres	Objectifs SAGE
Matières organiques et oxydables	DBO ₅ mg/L	5
	Carbone organique dissous mg/L	6
Matières azotées hors nitrates	NH ₄ ⁺ mg/L	0,5
Nitrates	NO ₃ ⁻ mg/L	25
Matières phosphorées	Phosphore total mg/L	0,3
Pesticides	Somme des matières actives µg/L	0,5
Phytoplancton	Chlorophylle a mg/m ³	60

Indicateurs d'états de la ressource - Synthèse

Synthèse de la qualité de l'eau de 2000 à 2007 selon les paramètres suivants :

Les matières organiques oxydables

Cette altération indique la présence de matières susceptibles de consommer l'oxygène des cours d'eau. Ces paramètres sont utilisés pour détecter les pollutions issues des eaux usées domestiques, industrielles et agricoles.

Depuis 2000, la qualité matières organiques oxydables ne s'améliore pas. Plus de 50 % des stations ont une qualité mauvaise à très mauvaise pour ce paramètre. Ces dernières années, les débits d'étiage ont été très faibles limitant ainsi le processus d'auto-épuration des cours d'eau provoquant une dégradation de la qualité.

Les matières azotées

Cette altération caractérise la présence de nutriments susceptibles d'alimenter la croissance des végétaux et de nuire au développement des poissons. Les molécules proviennent essentiellement des rejets urbains et industriels.

L'ensemble des stations du territoire du SAGE ont une qualité passable à mauvaise. Aucune amélioration n'est observée depuis 2000.

Les nitrates

Le lessivage des engrais agricoles, les rejets urbains et industriels participent à l'enrichissement des cours d'eau en nitrates.

Depuis 2000, l'ensemble des stations du territoire du SAGE ont une qualité passable à très mauvaise. Les teneurs les plus élevées en nitrates sont mesurées lors des hautes eaux. Une dégradation peut être notée ces dernières années et qui s'accroît en 2006.

Les matières phosphorées

Cette altération est déterminée à partir de la mesure du phosphore, principal facteur influant sur l'eutrophisation des cours d'eau. Les matières phosphorées proviennent des rejets urbains, industriels, agricoles et du lessivage des sols en excédent.

La qualité des cours d'eau du territoire du SAGE s'est légèrement améliorée entre 2000 et 2004. En 2005 et 2006, certaines stations ont connu une nette dégradation pour le paramètre matières phosphorées.

Le phytoplancton

Cette altération illustre le développement de micro-algues en suspension dans l'eau, et donc de l'apport de nutriments dans les rivières.

Depuis 2000, la prolifération végétale s'intensifie sur la majorité des cours d'eau du territoire, provo-

quant ainsi une dégradation de la qualité des cours d'eau pour le paramètre phytoplancton. Les faibles débits d'étiage et les étés chauds de ces dernières années sont à l'origine de cette baisse de qualité.

En 2006, une amélioration peut être constatée sur l'ensemble du territoire du SAGE.

Les pesticides

Cette altération est déterminée à partir de la mesure d'une centaine de molécules. L'origine de la pollution est multiple : les collectivités locales, les agriculteurs, les viticulteurs et les particuliers.

La qualité est très mauvaise aux stations de Saint-Lambert-du-Lattay et de Soulaing-sur-Aubance. Les autres points de suivi affichent une bonne qualité. Ces résultats sont malheureusement faussés en raison de l'absence de mesure de molécules qui sont retrouvées avec de fortes concentrations à Saint-Lambert-du-Lattay : le glyphosate et l'AMPA.

En raison de la disparité des analyses, la pollution par les pesticides n'est pas analysée par bassin versant.

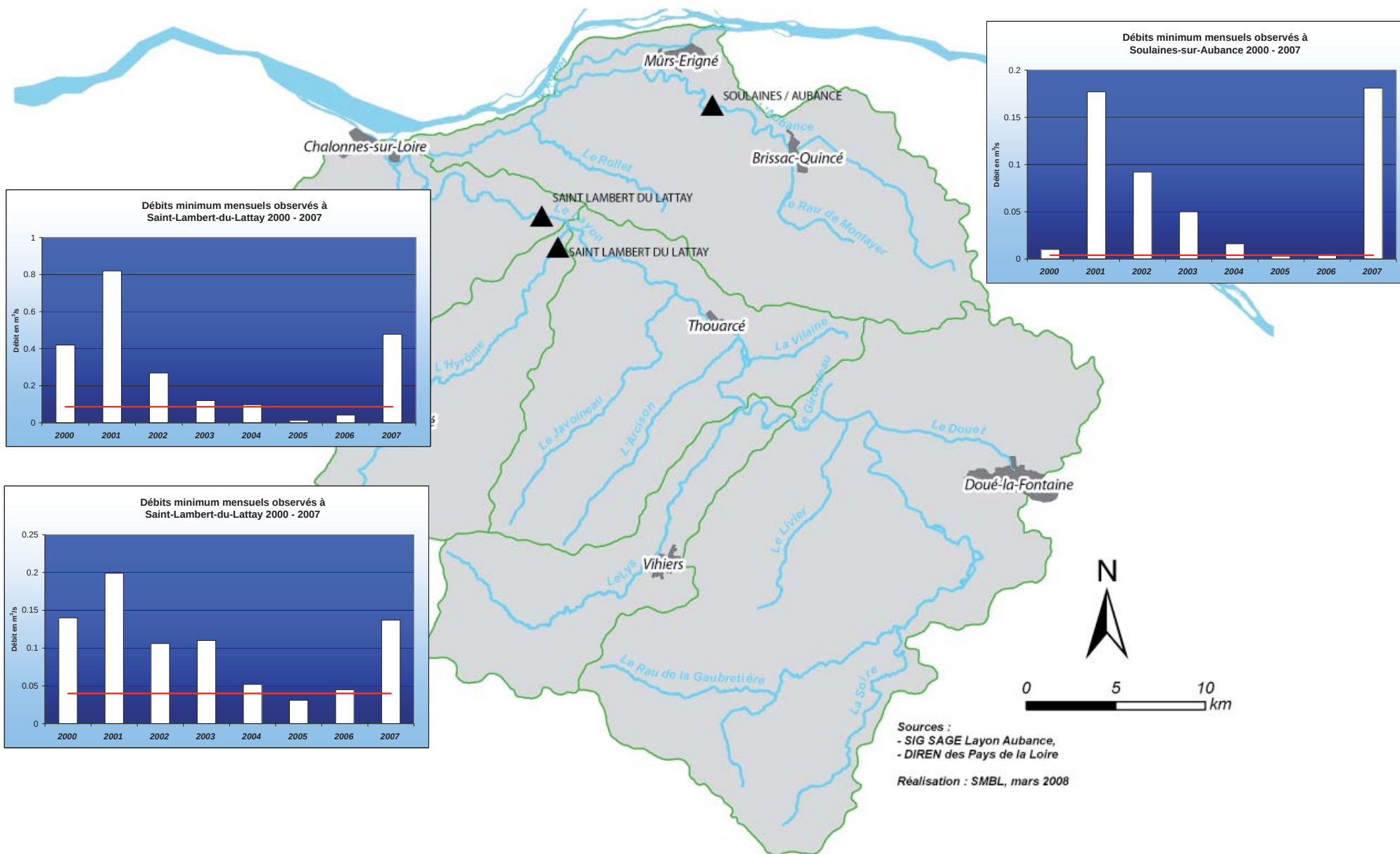
Cette altération est l'un des enjeux principaux et prioritaires du SAGE Layon Aubance

La qualité biologique

Il existe de nombreuses stations, car les effets des travaux de restauration des cours d'eau doivent être suivis afin de vérifier l'efficacité des solutions adoptées.

Depuis 2000, la qualité biologique des cours d'eau reste globalement passable à mauvaise. Néanmoins, certains cours d'eau voient leur qualité s'améliorer. Les peuplements piscicoles sont également perturbés sur l'ensemble des deux bassins en raison du grand nombre d'ouvrages et de la mauvaise qualité morphologique des milieux.

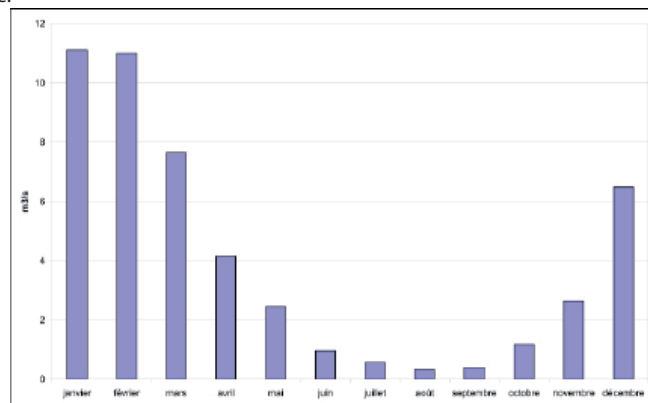
Hydrologie et gestion de l'étiage 2000 - 2007



Hydrologie et gestion de l'étiage 2000 - 2007

Généralités

Le régime hydrologique général du bassin versant du Layon laisse apparaître un caractère pluvial très marqué avec une période hivernale de fort débit (décembre à avril) et une période estivale d'étiage (juillet à septembre). Le graphique représentant les moyennes mensuelles observées à la station de Saint-Lambert-du-Lattay donné ci-après illustre cette analyse.



Les objectifs spécifiques

Deux types d'objectifs ont été proposés :

Le DOE ou Débit Objectif d'Etiage est la valeur de débit d'étiage au-dessus de laquelle, il est considéré qu'à l'aval du point de suivi, l'ensemble des usages est en équilibre avec le bon fonctionnement du milieu aquatique.

Le DSA ou Débit Seuil d'Alerte est la valeur « seuil » qui déclenche les premières mesures de restriction pour certaines activités. Ces premières mesures sont prises à l'initiative de l'autorité préfectorale.

Cours d'eau	Station hydrométrique	Surface de bassin versant (Km²)	Débit Objectif d'Etiage (L/s)	Débit Seuil d'Alerte (L/s)
L'Aubance	Soulaines-sur-Aubance	172	4	34
Le Layon	Saint-Lambert-du-Lattay	920	87	184
L'Hyrôme	Saint-Lambert-du-Lattay	151	40	40

A partir de l'observation des débits en rivière, le débit d'objectif d'étiage n'a pas été respecté sur le Layon et l'Aubance en 2005 et 2006.

Sur l'Hyrôme, seule l'année 2005 a compris un débit minimum mensuel inférieur à l'objectif.

Gestion des étiages en Maine et Loire

Les services de l'Etat de Maine et Loire définissent des règles de gestion à l'aide d'un arrêté cadre visant à préserver la ressource en eau en période d'étiage.

L'arrêté a pour objet de :

- définir et limiter les bassins versants sur lesquels peuvent s'appliquer des mesures;
- définir les débits de référence des cours d'eau en-dessous desquels des mesures s'appliquent;
- définir les mesures de gestion, de limitation ou d'interdiction temporaires des usages de l'eau applicables dès lors que les seuils de référence sont atteints.

Sur le territoire du SAGE, trois bassins ont été délimités : l'Aubance, le Layon et l'Hyrôme.

Les débits de références sont les suivants :

Bassins	Station de référence	Niveau 1 (vigilance)	Niveau 2 (restrictions)	Niveau 3 (interdictions)
Aubance	Soulaines-sur-Aubance	120 L/s	60 L/s	35 L/s
Layon	Saint-Lambert-du-Lattay	600 L/s	400 L/s	185 L/s
Hyrôme	Saint-Lambert-du-Lattay	120 L/s	60 L/s	30 L/s

Les 3 niveaux de mesures sont les suivants :

- En vigilance : appel à l'économie.
- En restriction : interdiction de réaliser certains usages non prioritaires entre 10 et 20h (lavage des voitures, arrosage des espaces verts...), manoeuvre des ouvrages...
- En interdiction : interdiction en permanence de réaliser certains usages non prioritaires (lavage des voitures, arrosage des espaces verts...), manoeuvre des ouvrages.

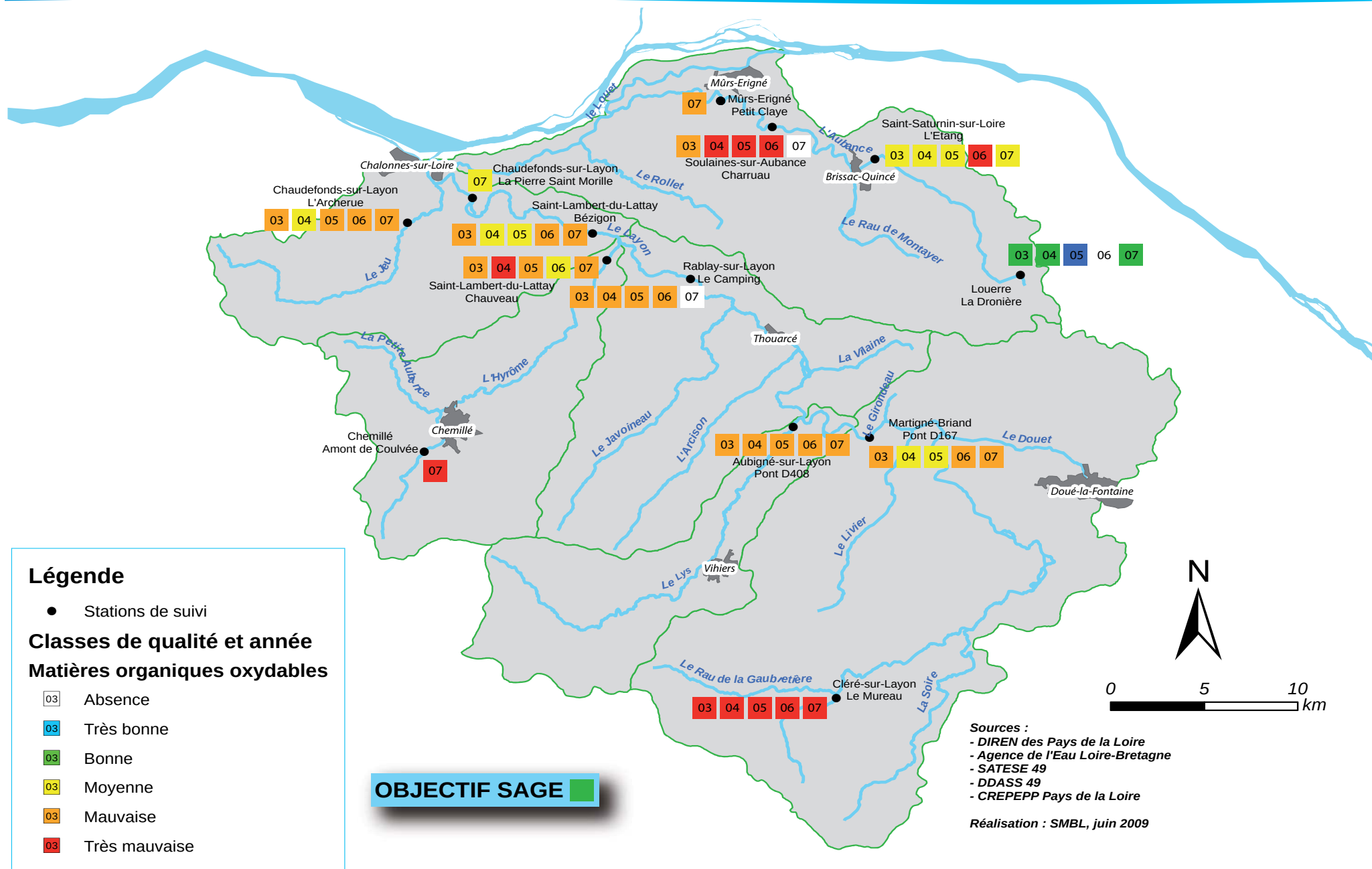
Sur le territoire du SAGE, les prélèvements directs dans les cours d'eau sont interdits pendant toute la durée de la période d'étiage.

Gestion de l'étiage pour les années 2004 à 2007 :

	Aubance				Layon				Hyrôme			
Mesures	2004	2005	2006	2007	2004	2005	2006	2007	2004	2005	2006	2007
Vigilance	14	7	28	0	7	7	28	0	7	7	14	0
Restrictions	35	31	7	0	7	31	7	0	42	31	105	0
Interdictions	70	139	105	0	112	139	105	0	70	139	0	0

Mesures prises en nombre de jours par année

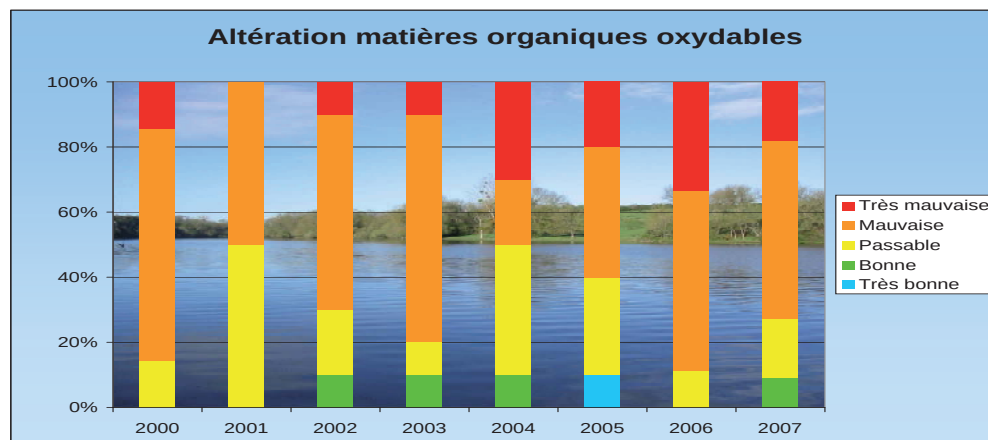
Matières oxydables : évolution de la qualité des eaux 2003 -2007



Matières oxydables : évolution de la qualité des eaux

Généralités

Cette altération indique la présence de matières susceptibles de consommer l'oxygène des cours d'eau. Ces paramètres sont utilisés pour détecter les pollutions issues des eaux usées domestiques, industrielles et agricoles.



Depuis 2000, la qualité matières organiques oxydables ne s'améliore pas. Plus de 50 % des stations ont une qualité mauvaise à très mauvaise pour ce paramètre. Ces dernières années, les débits d'étiage ont été très faibles limitant ainsi le processus d'auto-épuration des cours d'eau provoquant une dégradation de la qualité.

Le bassin de l'Aubance

En 2007, la qualité de l'Aubance se dégrade pour les matières oxydables de l'amont (bonne qualité) vers l'aval (mauvaise qualité).

En 2007, à Louerre, la DBO5 reste inférieure à 3 mg/L alors qu'elle atteint une valeur maximale à 7 mg/L à Soulaines-sur-Aubance en novembre 2007. Par ailleurs, le carbone organique dissous ne dépasse pas 4,4 mg/L à Louerre alors qu'il atteint une valeur maximale de 12 mg/L à Soulaines-sur-Aubance.

Les objectifs du SAGE concernant les matières organiques et oxydables (5 mg/L pour la DBO5 et 6 mg/L pour le carbone organique dissous) ne sont pas respectés à la station de Soulaines-sur-Aubance.

Le sous-bassin du Layon amont

En 2007, la qualité au regard des matières organiques et oxydables passe de très mauvaise à la station de Cléré-sur-Layon à mauvaise à la station de Martigné-Briand.

Les concentrations en carbone organique dissous mesurées à Martigné-Briand sont comprises entre 6,3 et 12,2 mg/L en 2007. L'objectif du SAGE de 6 mg/L est dépassé en permanence.

Le sous-bassin du Lys

En 2007, la qualité au regard des matières organiques et oxydables est mauvaise à Aubigné-sur-Layon. Les concentrations en carbone organique dissous mesurées à Aubigné-sur-Layon dépassent presque systématiquement l'objectif du SAGE (6 mg/L). Elles varient entre 5,8 et 12 mg/L en 2007.

Le sous-bassin de l'Hyrôme

En 2007, la qualité au regard des matières organiques et oxydables passe de très mauvaise à la station de Chemillé à mauvaise à la station de Saint-Lambert-du-Lattay.

En 2007, les concentrations en carbone organique dissous mesurées à Chemillé sont comprises entre 3,5 et 13 mg/L. Elles sont comprises entre 6,2 et 12,3 mg/L à Saint-Lambert-du-Lattay. L'objectif du SAGE de 6 mg/L est dépassé en permanence à Saint-Lambert-du-Lattay.

Le sous-bassin du Layon aval

En 2007, la qualité au regard des matières organiques et oxydables passe de mauvaise à la station de Saint-Lambert-du-Lattay à moyenne à la station de Chaudfond-sur-Layon.

En 2007, les concentrations en carbone organique dissous mesurées à Saint-Lambert-du-Lattay sont comprises entre 6,5 et 10,7 mg/L. Elles sont comprises entre 6,3 et 9,9 mg/L à Chaudfond-sur-Layon. L'objectif du SAGE de 6 mg/L est dépassé en permanence au droit des deux stations.

Événements significatifs en 2007

Aubance :

Aucune pollution significative n'a été signalée en 2007.

Layon :

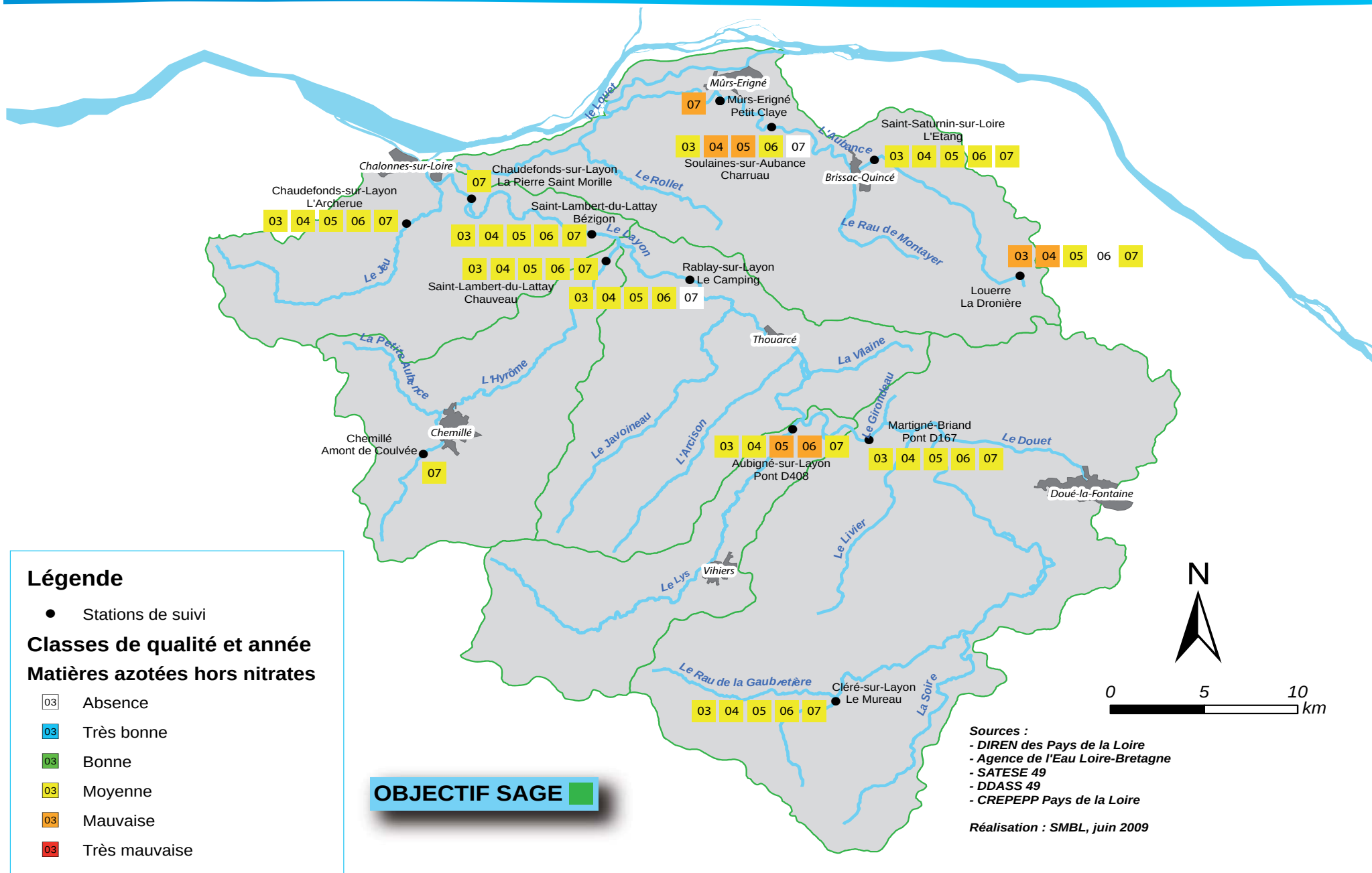
Une pollution par rejet d'effluent d'origine viticole a été recensée le 2 octobre 2007 dans un affluent du Layon à Faye-d'Anjou.

Hyrôme :

Des pollutions ont été recensées en 2007 sur le bassin versant de l'Hyrôme :

- le 4 mai, rejet d'effluent d'élevage dans un sous affluent de l'Hyrôme à Saint-Lézin,
- le 18 septembre, rejet d'effluent d'origine organique dans le ruisseau l'Aubance à Saint-Lézin.

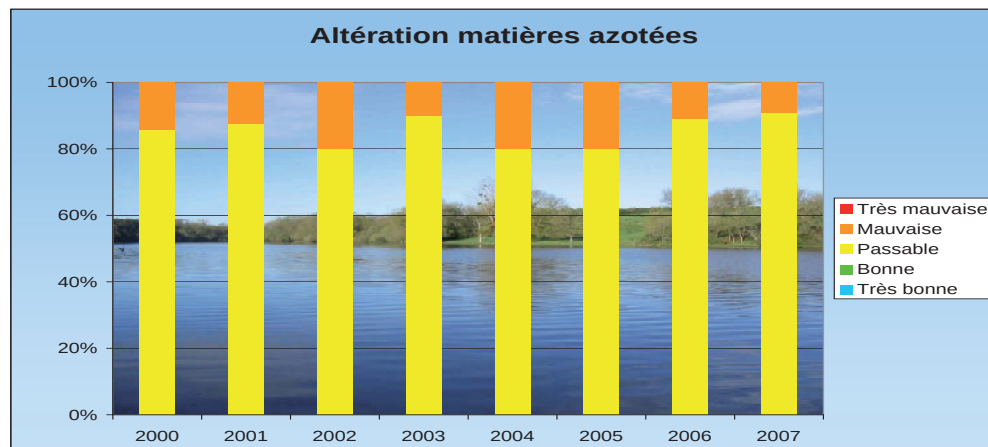
Matières azotées : évolution de la qualité des eaux 2003 -2007



Matières azotées : évolution de la qualité des eaux

Généralités

Cette altération caractérise la présence de nutriments susceptibles d'alimenter la croissance des végétaux et de nuire au développement des poissons. Les molécules proviennent essentiellement des rejets urbains et industriels.



L'ensemble des stations du territoire du SAGE ont une qualité passable à mauvaise. Aucune amélioration n'est observée depuis 2000.

Le bassin de l'Aubance

En 2007, les concentrations en ammonium à la station de Louerre ont dépassé une seule fois le seuil fixé par le SAGE (0,5 mg/L) : 0,55 mg/L en juin.

En revanche, les concentrations mesurées sont restées inférieures à ce seuil à la station de Soulaines-sur-Aubance.

Le sous-bassin du Layon amont

Sur tout le Layon amont, la qualité matières azotées est moyenne en 2007.

Les concentrations en ammonium à la station de Martigné-Briand varient entre 0,02 et 0,29 mg/L. Elles restent inférieures à l'objectif du SAGE (0,5 mg/L).

Le sous-bassin du Lys

En 2007, la qualité matières azotées est moyenne à la station d'Aubigné-sur-Layon. Les concentrations en ammonium varient entre 0,03 et 0,24 mg/L. Elles restent inférieures à l'objectif du SAGE (0,5 mg/L).

Le sous-bassin de l'Hyrôme

En 2007, la qualité matières azotées est moyenne sur tout l'Hyrôme.

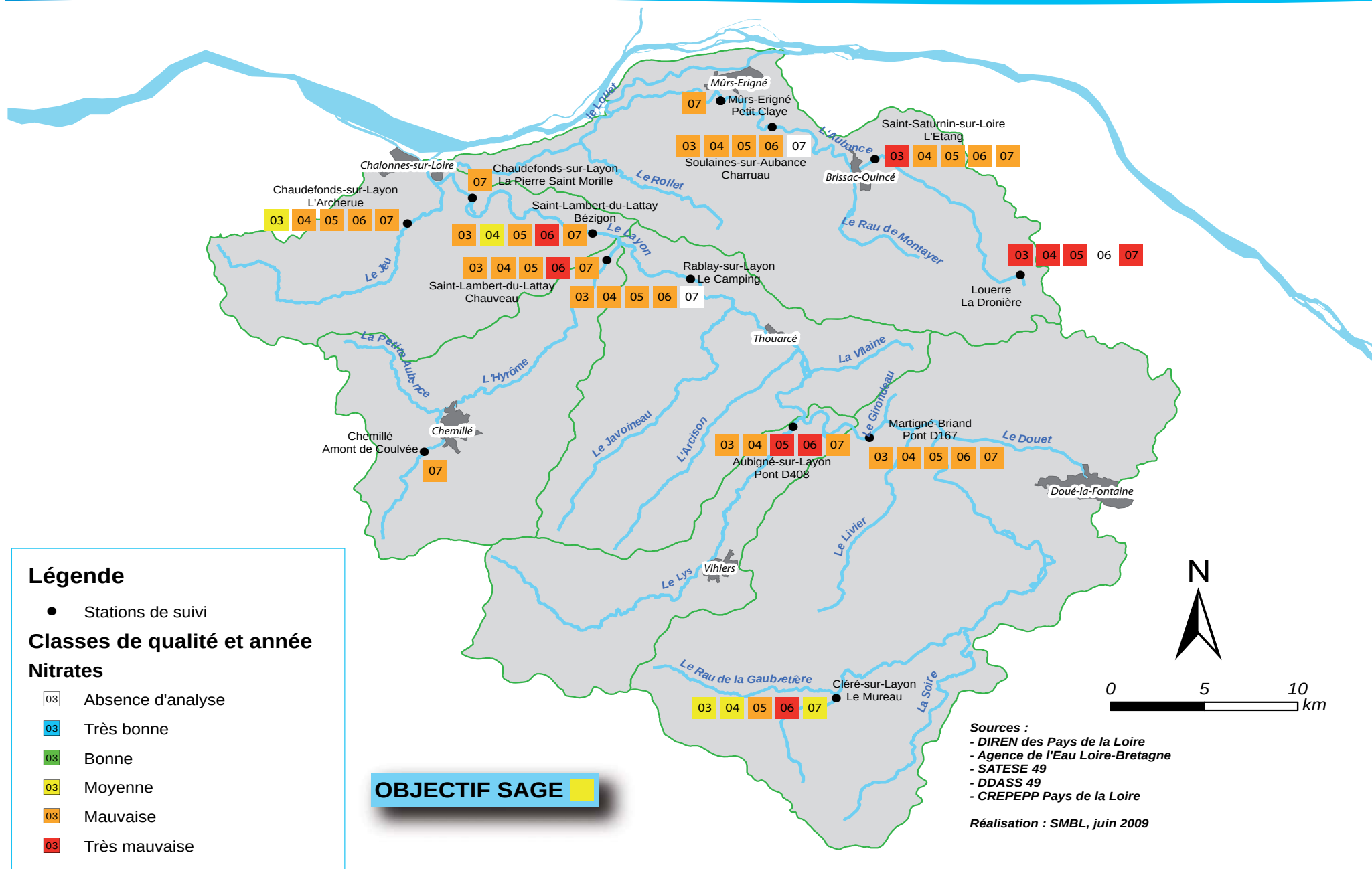
Les concentrations en ammonium à la station de Saint-Lambert-du-Lattay varient entre 0,09 et 0,56 mg/L. Elles restent inférieures à l'objectif du SAGE (0,5 mg/L) sauf en décembre 2007 (0,56 mg/L).

Le sous-bassin du Layon aval

Sur tout le Layon aval, la qualité matières azotées est moyenne en 2007.

Les concentrations en ammonium mesurées à Saint-Lambert-du-Lattay sont comprises entre 0,01 et 0,29 mg/L. Elles sont comprises entre 0,02 et 0,24 mg/L à Chaudfond-sur-Layon. L'objectif du SAGE de 0,5 mg/L est respecté.

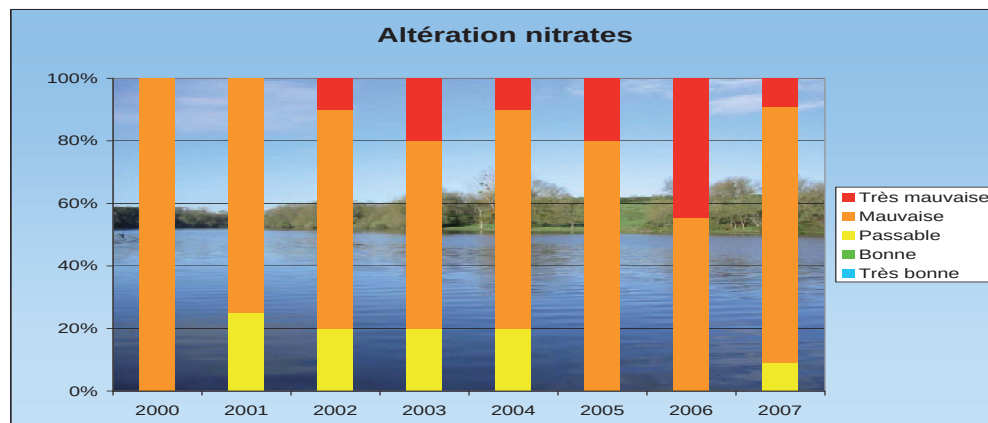
Nitrates : évolution de la qualité des eaux 2003 -2007



Nitrates : évolution de la qualité des eaux

Généralités

Le lessivage des engrais agricoles, les rejets urbains et industriels participent à l'enrichissement des cours d'eau en nitrates.



Depuis 2000, l'ensemble des stations du territoire du SAGE ont une qualité passable à très mauvaise. Les teneurs les plus élevées en nitrates sont mesurées lors des hautes eaux. Une dégradation s'observe ces dernières années.

Le bassin de l'Aubance

En 2007, la qualité nitrates s'améliore sur l'Aubance d'amont (qualité très mauvaise) à l'aval (qualité mauvaise).

Dès la source, les concentrations en nitrates sont élevées.

En 2007, les concentrations mesurées à la station de Louerre oscillent autour de 50 mg/L (de 49 à 56 mg/L). Elles dépassent l'objectif du SAGE qui est 25 mg/L.

A l'aval, la situation est meilleure. Ainsi à la station de Soulaines-sur-Aubance, les concentrations s'approchent de l'objectif de 25 mg/L. Trois valeurs mensuelles le dépassent en mars, mai et juin 2007.

Le sous-bassin du Layon amont

En 2007, sur le Layon amont, la qualité nitrates se dégrade entre Cléré-sur-Layon (qualité moyenne) et Martigné-Briand (qualité mauvaise).

Les concentrations en nitrates mesurées à Cléré-sur-Layon varient entre 0,9 et 19 mg/L. Elles varient entre 8 et 28 mg/L à Martigné-Briand où l'objectif du SAGE de 25 mg/L est dépassé 1 mois sur 4.

Le sous-bassin du Lys

En 2007, la qualité nitrates est mauvaise à Aubigné-sur-Layon. Elle s'améliore par rapport à 2005 et 2006 où la qualité nitrates était très mauvaise.

Les concentrations mesurées en 2007 varient entre 2 et 52 mg/L. L'objectif du SAGE (25 mg/L) est dépassé presque 1 mois sur 2.

Le sous-bassin de l'Hyrôme

En 2007, la qualité nitrates de l'Hyrôme est mauvaise.

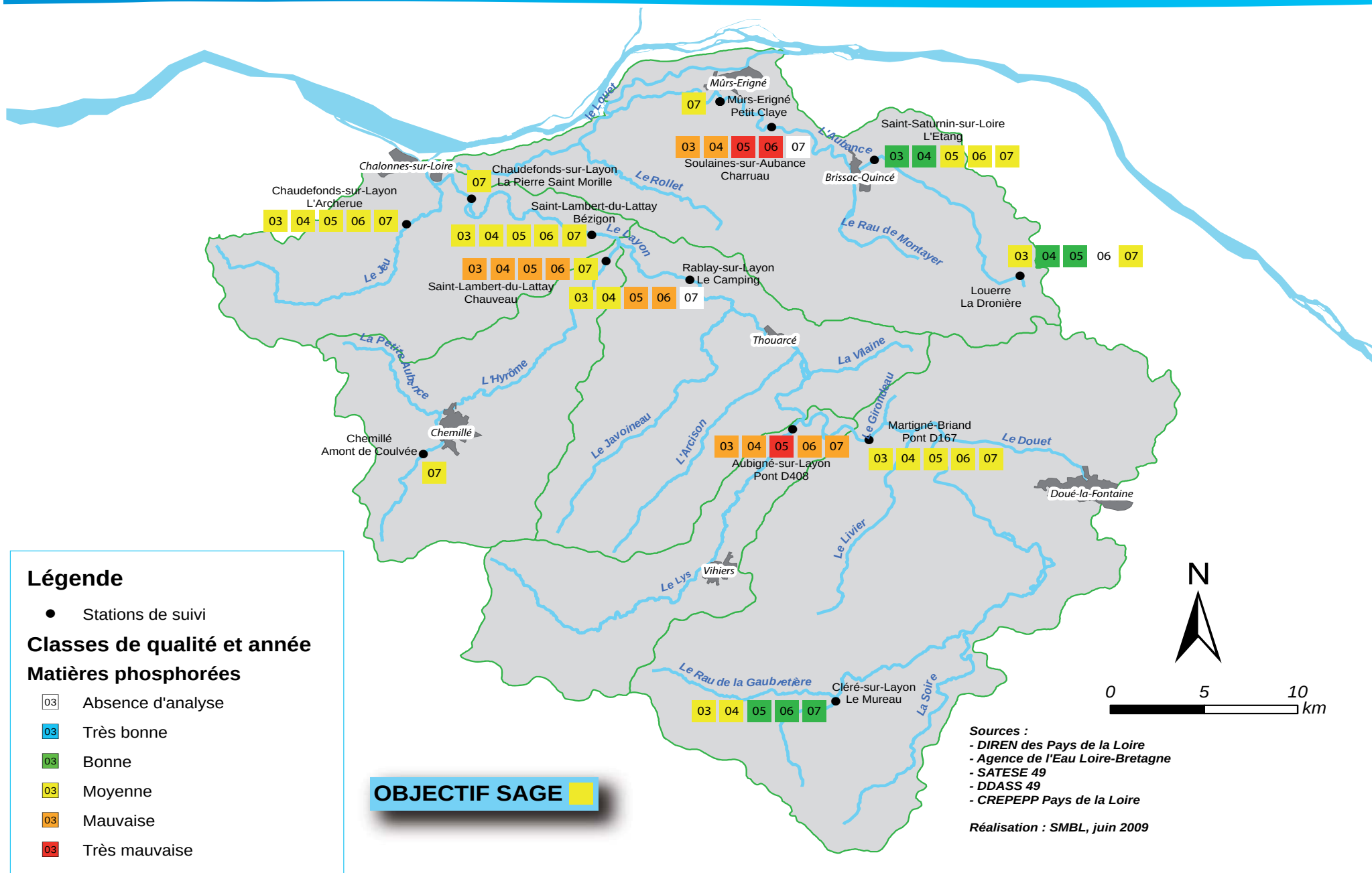
Les concentrations en nitrates mesurées à Chemillé varient entre 12 et 29 mg/L. Elles varient entre 8 et 39 mg/L à St-Lambert-du-Lattay. Pour les deux stations, l'objectif du SAGE de 25 mg/L a été dépassé 2 mois sur 12.

Le sous-bassin du Layon aval

En 2007, la qualité nitrates du Layon aval est mauvaise.

Les concentrations en nitrates mesurées à St-Lambert-du-Lattay varient entre 6,2 et 36 mg/L. Elles varient entre 5 et 33 mg/L à Chateaufonds-sur-Layon. Pour les deux stations, l'objectif du SAGE de 25 mg/L a été dépassé 2 mois sur 12.

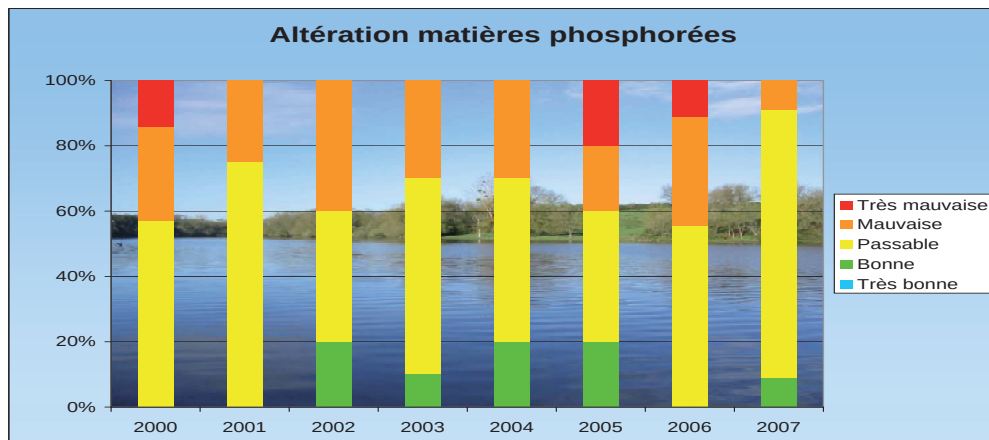
Matières phosphorées : évolution de la qualité des eaux 2003 -2007



Matières phosphorées : évolution de la qualité des eaux

Généralités

Cette altération est déterminée à partir de la mesure du phosphore, principal facteur influant sur l'eutrophisation des cours d'eau. Les matières phosphorées proviennent des rejets urbains, industriels, agricoles et du lessivage des sols en excédent.



La qualité des cours d'eau du territoire du SAGE s'est légèrement améliorée entre 2000 et 2004. En 2005 et 2006, certaines stations ont connu une nette dégradation pour le paramètre matières phosphorées. L'année 2007 a vu une amélioration par rapport aux deux années précédentes.

Le bassin de l'Aubance

En 2007, la qualité matières phosphorées est moyenne sur tout le linéaire.

En 2007, les concentrations en phosphore total mesurées à Louerre sont inférieures à l'objectif du SAGE (0,3 mg/L).

Les valeurs maximales enregistrées sont 0,26 mg/L en février et 0,29 mg/L en juin 2007.

A Soulaines-sur-Aubance, la situation se dégrade par rapport à l'amont. L'objectif du SAGE est dépassé en juin, juillet, août, novembre et décembre. Mais les valeurs restent inférieures à 0,6 mg/L. En 2007, il n'a pas été observé de pics supérieurs à 4 mg/L comme en 2005 et 2006.

Le sous-bassin du Layon amont

En 2007, la qualité matières phosphorées se dégrade entre Cléré-sur-Layon (bonne qualité) et Martigné-Briand (qualité moyenne).

En 2007, les concentrations en phosphore total mesurées à Cléré-sur-Layon sont inférieures à l'objectif du SAGE (0,3 mg/L). Elles varient entre 0,05 mg/L et 0,24 mg/L. Ces concentrations sont plus élevées à Martigné-Briand : elles se situent entre 0,12 mg/L et 0,38 mg/L.

Le sous-bassin du Lys

En 2007, la qualité matières phosphorées est mauvaise à Aubigné-sur-Layon.

Les concentrations en phosphore total varient entre 0,24 mg/L et 0,68 mg/L.

Le sous-bassin de l'Hyrôme

En 2007, la qualité matières phosphorées est identique sur tout l'Hyrôme : qualité moyenne à Chemillé et à Saint-Lambert-du-Lattay.

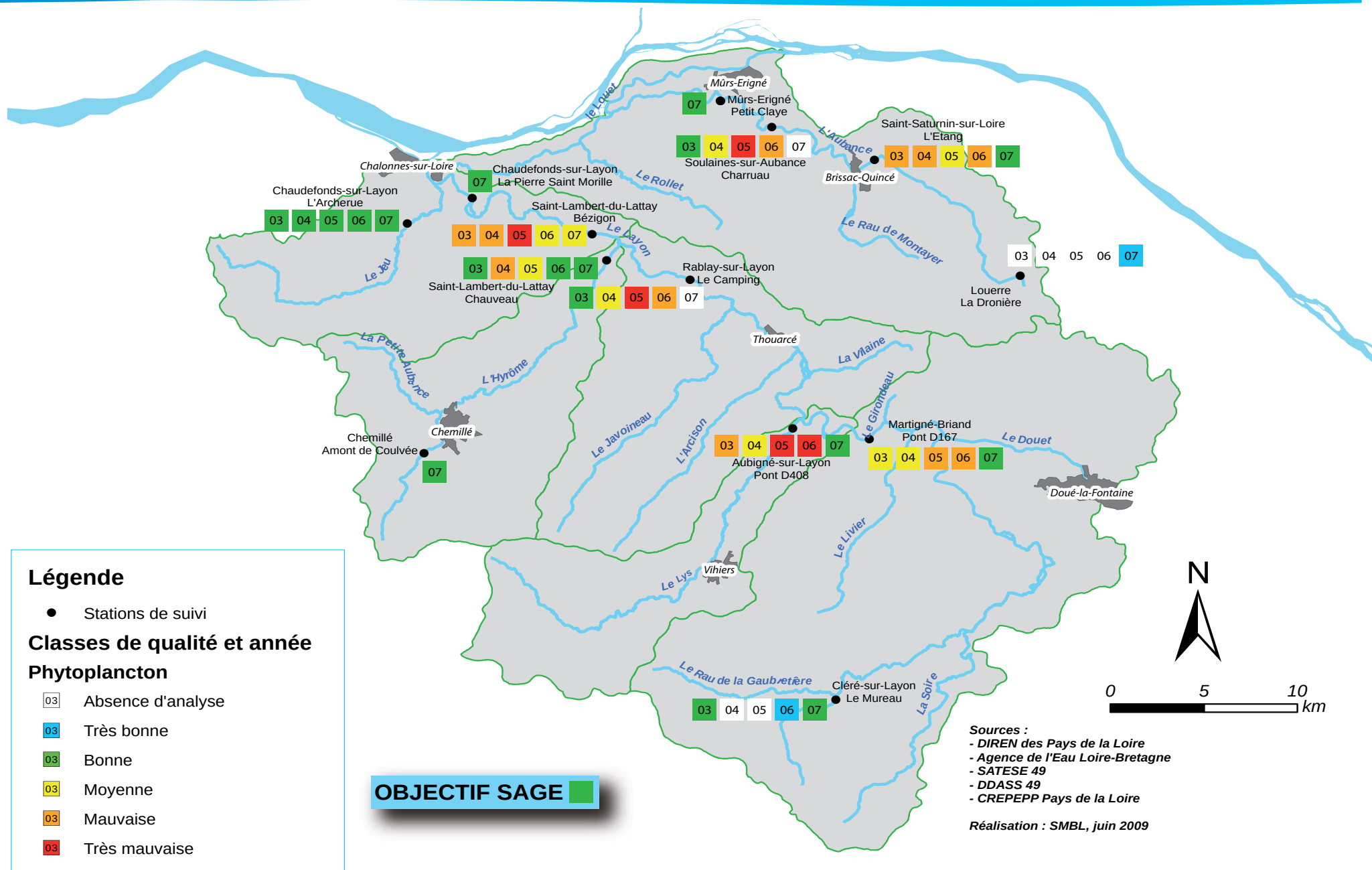
En 2007, les concentrations en phosphore total mesurées à Chemillé varient entre 0,09 mg/L et 0,47 mg/L. Ces concentrations varient entre 0,13 mg/L et 0,39 mg/L à Saint-Lambert-du-Lattay.

Le sous-bassin du Layon aval

En 2007, la qualité matières phosphorées est identique sur tout le Layon aval : qualité moyenne à Saint-Lambert-du-Lattay et à Chaudefonds-sur-Layon.

En 2007, les concentrations en phosphore total mesurées à Saint-Lambert-du-Lattay varient entre 0,11 mg/L et 0,33 mg/L. Ces concentrations sont légèrement plus élevées à Chaudefonds-sur-Layon : elles se situent entre 0,14 mg/L et 0,41 mg/L.

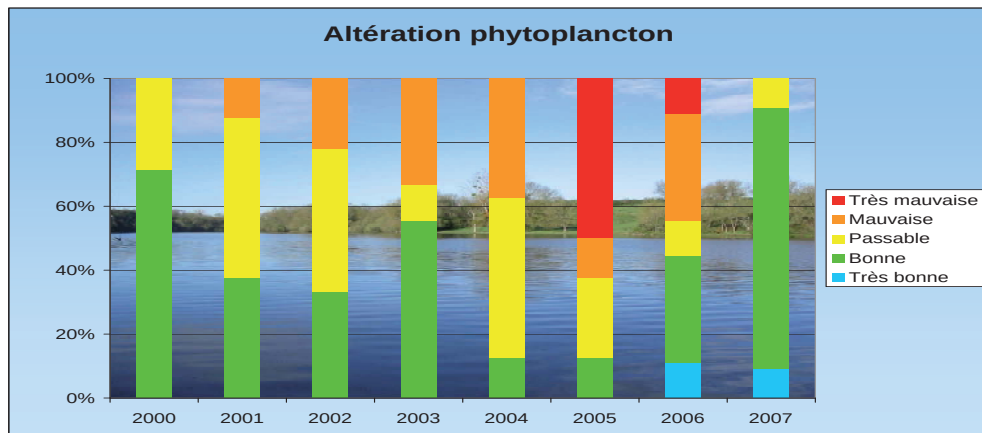
Phytoplancton : évolution de la qualité des eaux 2003 -2007



Phytoplancton : évolution de la qualité des eaux

Généralités

Cette altération illustre le développement de micro-algues en suspension dans l'eau, et donc de l'apport de nutriments dans les rivières.



Depuis 2000, la prolifération végétale s'intensifie sur la majorité des cours d'eau du territoire, provoquant ainsi une dégradation de la qualité des cours d'eau pour le paramètre phytoplancton.

Les faibles débits d'étiage et les étés chauds de ces dernières années sont à l'origine de cette baisse de qualité.

En 2007, une amélioration est constatée sur l'ensemble du territoire du SAGE.

Le bassin de l'Aubance

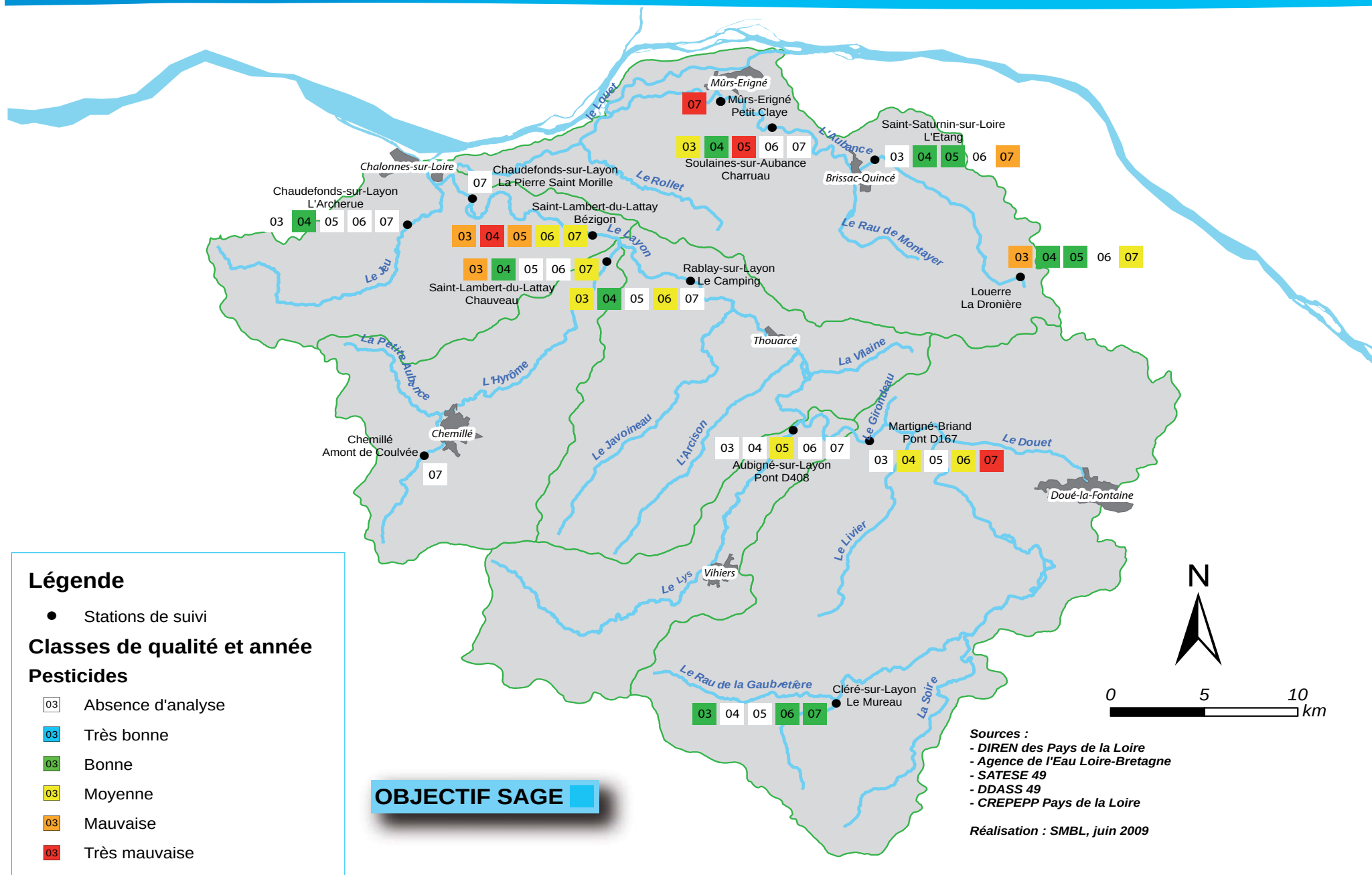
En 2007, sur l'Aubance, la qualité au regard du phytoplancton est très bonne à l'amont, et bonne à l'aval.

Le bassin du Layon

En 2007, la qualité phytoplancton a évolué de la façon suivante sur le Layon :

- passage de très bonne à bonne à l'amont,
- amélioration sur le Layon moyen (qualité bonne),
- qualité variable à l'aval (moyenne à Saint-Lambert-du-Lattay, bonne à Chaudfond-sur-Layon),
- bonne qualité sur le Lys, l'Hyrôme et le Jeu.

Pesticides : évolution de la qualité des eaux 2003 -2007



Pesticides : évolution de la qualité des eaux

Généralités

Cette altération est déterminée à partir de la mesure d'une centaine de molécules. L'origine de la pollution est multiple : les collectivités locales, les agriculteurs, les viticulteurs et les particuliers.

Cette altération est l'un des enjeux principaux et prioritaires du SAGE Layon Aubance.

Le bassin de l'Aubance

Pour l'Aubance, les pesticides n'ont pas été mesurés en 2006.

Le tableau ci-contre montre une dégradation de la qualité pour l'Aubance amont entre les années 2004 et 2005 d'une part, et l'année 2007 d'autre part :

- passage d'une bonne qualité à une qualité moyenne à la station de Louerre,
- passage d'une bonne qualité à une qualité mauvaise à la station de Saint-Saturnin-sur-Loire.

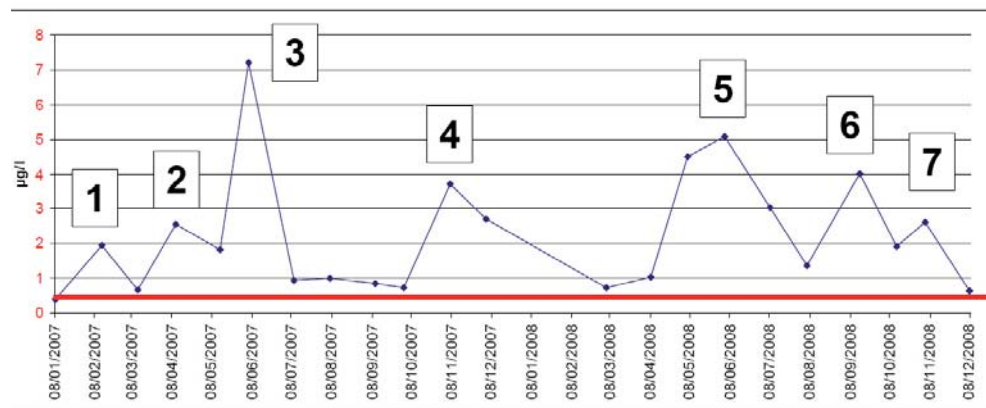
A l'aval de l'Aubance, la qualité reste très mauvaise en 2005 et en 2007.

*Concentrations références du SEQ-Eau (valeurs à 90%)
des molécules phytosanitaires en µg/L à Soulaines-sur-Aubance*

	2002	2003	2004	2005
Atrazine	0,94	0,35	0,16	0,20
Diuron	0,13	0,13	0,13	3,50
Glyphosate				0,80
AMPA				0,73
TOTAL des pesticides	1,32	0,62	0,46	10,40

Les premières analyses ne mesuraient pas les concentrations en glyphosate et AMPA. En 2005, le diuron et l'aminotriazole (2,8 µg/L) sont les molécules retrouvées avec les concentrations les plus élevées.

*Concentrations en pesticides sur l'Aubance à Mûrs-Erigné - années 2007 et 2008
Somme des matières actives en µg/L*



- 1) AMPA, diuron
- 2) Glyphosate, AMPA, aminotriazole
- 3) Acétochlore, AMPA, diuron, métolachlore, glyphosate, bentazone, aminotriazole, metalaxyl, DEA
- 4) AMPA, isoproturon
- 5) Aminotriazole, AMPA, glyphosate, metalaxyl, diuron, acétochlore, métolachlore, isoproturon
- 6) AMPA, Glyphosate
- 7) AMPA, Glyphosate, isoproturon

En 2007 et 2008, l'évolution de la concentration totale en matières actives montre 7 pics dont le maximum dépasse 7 µg/L. Durant les deux années, cette concentration totale est restée en permanence au-delà de l'objectif du SAGE fixé à 0,5 µg/L.

Pesticides : évolution de la qualité des eaux

*Concentrations références du SEQ-Eau (valeurs à 90%)
des molécules phytosanitaires en µg/L à Saint-Lambert-du-Lattay (Layon)*

Le bassin du Layon

Pour le Layon, l'évolution de la qualité pesticides est la suivante entre 2006 et 2007 :

- à l'amont, à la station de Cléré-sur-Layon, la qualité reste bonne,
- à la station de Martigné-Briand, la qualité se dégrade : moyenne en 2006 et très mauvaise en 2007,
- à la station de Saint-Lambert-du-Lattay, la qualité reste moyenne.

	2002	2003	2004	2005	2006
Atrazine	0,42	0,29	0,10	0,05	0,03
Diuron	0,53	0,81	0,81	0,75	0,42
Glyphosate	0,71	0,83	1,10	1,80	1,10
AMPA	1,62	1,42	2,30	0,47	0,19
TOTAL des pesticides	4,46	4,93	3,26	3,18	2,04

Depuis 2003, ce sont près de 300 molécules qui sont recherchées à la station de Saint-Lambert-du-Lattay. Cette station est intégrée au réseau de la Cellule Régionale d'Etude de la Pollution des Eaux par les Produits Phytosanitaires (CREPEPP).

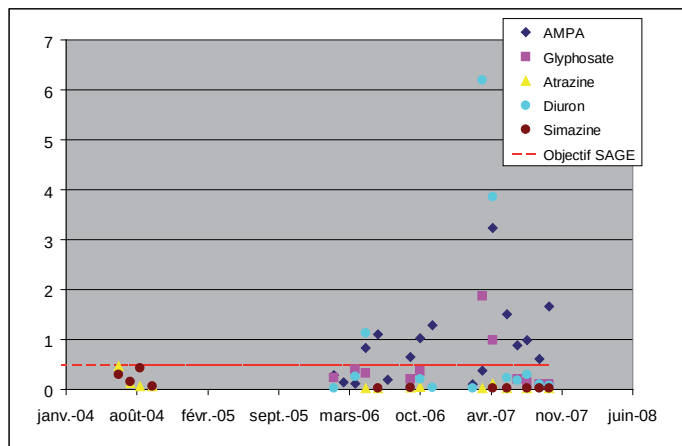
*Concentrations références du SEQ-Eau (valeurs à 90%)
des molécules phytosanitaires en µg/L à Martigné-Briand (Layon)*

	2004	2006	2007
Atrazine	0,47	0,05	0,12
Diuron	-	1,13	6,19
Glyphosate	-	0,40	1,87
AMPA	-	1,29	3,24
TOTAL des pesticides	0,92	3,53	12,22

Au cours des dernières années, les concentrations des principales molécules ont diminué, mais les premières analyses effectuées en 2007 à Martigné-Briand sur le Layon montrent une hausse importante des concentrations de l'ensemble des produits phytosanitaires. La cause peut être un printemps et un début d'été pluvieux entraînant un accroissement parasitaire des cultures et un transfert plus importants des molécules vers le réseau hydrographique.

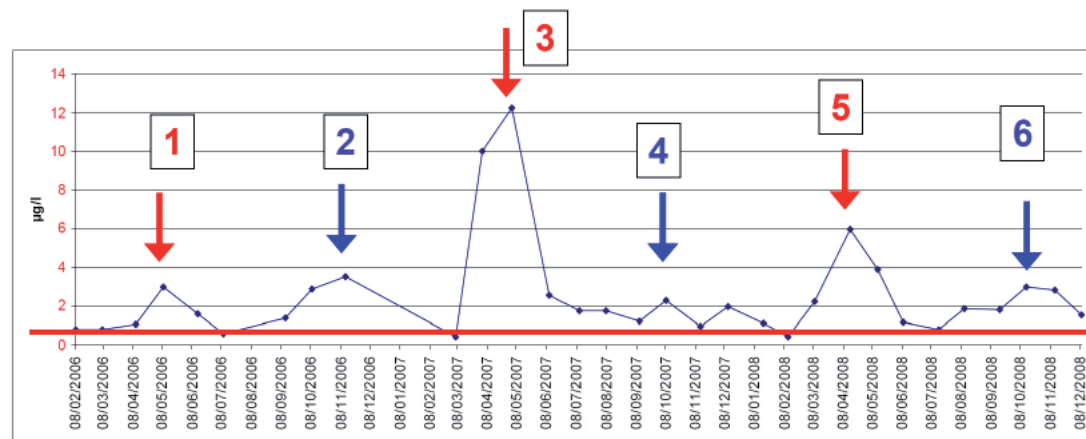
Pesticides : évolution de la qualité des eaux

Concentrations des pesticides en µg/L dans le Layon à Martigné-Briand
(campagnes 2004, 2006 et 2007)



Il n'y a pas eu de campagne d'analyses en 2005. Les concentrations de toutes les molécules présentées, l'atrazine exceptée, ont atteint des pics très élevés lors du printemps 2007 en raison d'une pluviométrie importante (transfert accru des polluants vers les cours d'eau) et d'une nécessité des traitements des cultures pour lutter contre des parasites.

Concentrations en pesticides sur le Layon à Martigné-Briand - années 2006 à 2008
Somme des matières actives en µg/L



- 1) Diuron, AMPA, glyphosate
- 2) AMPA, norflurazon, aminotriazole
- 3) AMPA, diuron, carbofuran, glyphosate, aminotriazole, acetochlore, metalaxyl, dimethenamid
- 4) AMPA, isoproturon, chlortholuron
- 5) Aminotriazole, AMPA, diuron, métolachlore, metalaxyl, chlortholuron
- 6) Glyphosate, isoproturon

En 2007 et 2008, l'évolution de la concentration totale en matières actives montre plusieurs pics dont l'un avoisine 6 µg/L et l'autre dépasse 12 µg/L.
Durant les deux années, cette concentration totale est restée en permanence au-delà de l'objectif du SAGE fixé à 0,5 µg/L.

Conclusion

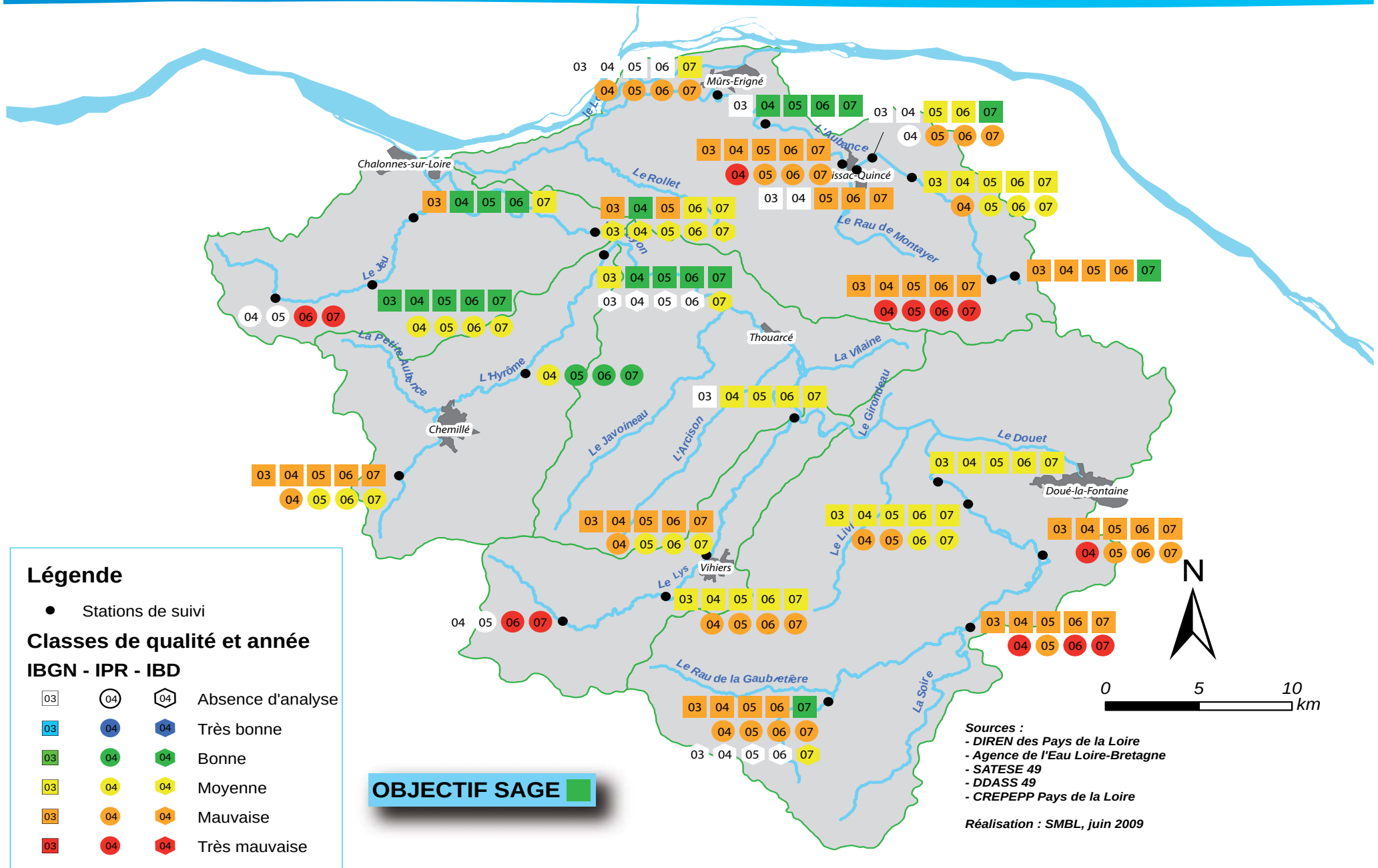
Le Layon et l'Aubance sont fortement contaminés par les pesticides.

La majorité des matières actives détectées sont des substances herbicides dont l'usage est avéré en agriculture, mais aussi en viticulture et en désherbage par les collectivités et les particuliers.

Parmi ces substances herbicides, on retrouve de manière récurrente : Glyphosate, AMPA, Diuron, Aminotriazole, acétochlore, métolachlore, isoproturon.

Quelques fongicides sont également détectés avec des fortes concentrations : metalaxyl (agriculture et viticulture).

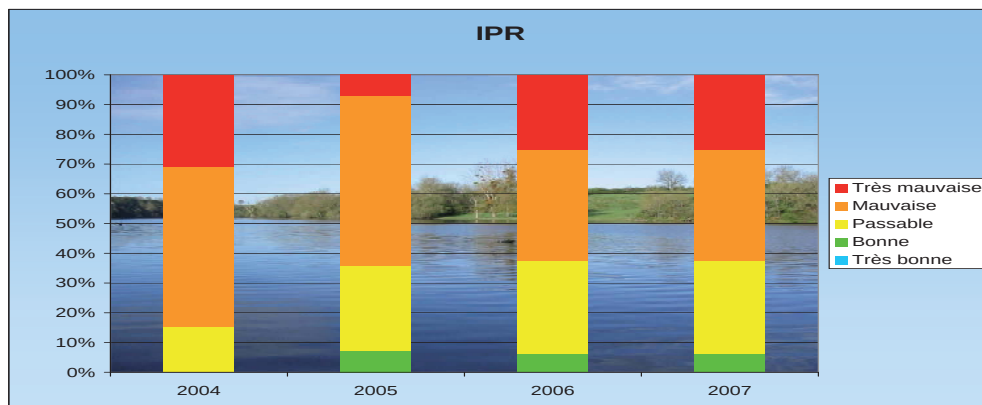
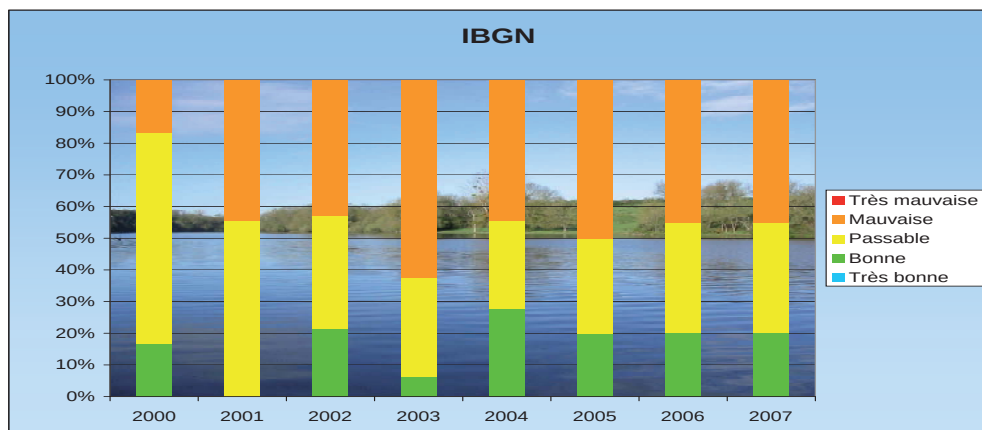
Qualité biologique des cours d'eau : évolution 2003 -2007



Qualité biologique des cours d'eau : évolution 2003 - 2007

Généralités

Il existe de nombreuses stations, car les effets des travaux de restauration des cours d'eau doivent être suivis afin de vérifier l'efficacité des solutions adoptées.



Depuis 2000, la qualité biologique des cours d'eau reste globalement passable à mauvaise. Néanmoins, certains cours d'eau voient leur qualité s'améliorer. Les peuplements piscicoles sont également perturbés sur l'ensemble des deux bassins en raison du grand nombre d'ouvrages et de la mauvaise qualité morphologique des milieux.

Globalement la qualité biologique des cours d'eau des bassins du Layon et de l'Aubance est identique à celle de 2006.

Indicateurs de pressions sur la ressource - Introduction

Les indicateurs de pressions suivent les pressions des rejets et des prélèvements sur le bassin versant. Ce suivi permet également d'intégrer l'évolution du contexte économique du bassin versant dans l'évaluation du SAGE.

Les différentes pressions

5 pressions seront analysées :

- les rejets domestiques,
- les rejets industriels,
- les usages de pesticides,
- les pollutions diffuses agricoles,
- les prélèvements.

Rejets domestiques

(source : Conseil Général de Maine-et-Loire)

92 structures de traitement collectif ou semi-collectif ont été recensées sur les bassins versants du Layon et de l'Aubance en 2008.

Les capacités nominales de traitement varient entre 40 et 8 600 EH, la capacité de traitement totale étant de 80 030 EH. La répartition est la suivante :

Capacité de traitement	Nombre	Part
inférieure à 1000 EH	69	75 %
comprise entre 1000 EH et 2000 EH	16	17 %
comprise entre 2000 et 10000 EH	7	8 %
total	92	100 %

Les filières de traitement eau sont variables : lagunes, boues activées, lits bactériens, filtres plantés, filtres à sable, disques biologiques. Les filières les plus représentées sont les lagunes (52 %) et les boues activées (25 %).

Plus de 46 000 habitants sont raccordés à ces 92 structures de traitement (données 2005).

Par ailleurs, en 2008, le nombre d'installations en assainissement non collectif est d'environ 9 500.

Rejets industriels

Les activités industrielles sont très variées sur les bassins versants du Layon et de l'Aubance, mais le tissu industriel est peu dense.

Les principaux pôles d'activités sont situés à Doué-la-Fontaine et Chemillé.

Les activités industrielles n'ont pas fait l'objet d'un inventaire récent mais en 2004, 47 installations classées (hors bâtiments d'élevage) étaient répertoriées. Il s'agit principalement d'entreprises de construction métallique ou de récupération de métaux, de décharges, déchetteries ou centres de transit de produits dangereux et d'entreprises de préparation et de conditionnement de vin.

Les pollutions diffuses agricoles

Les bassins du Layon et de l'Aubance sont dominés par une activité agricole diversifiée.

4 grandes zones peuvent être distinguées :

- une zone viticole au centre du bassin,
- une zone d'élevage bovin ceinturant la zone viticole,
- une zone d'élevage intensif (bovin + hors-sol) à l'ouest,
- une zone céréalière à l'est.

Les pollutions diffuses agricoles n'ont pas été inventoriées depuis l'état des lieux du SAGE. Cet état des lieux doit être complété sur le plan agricole et viticole courant 2009 dans le cadre de l'élaboration du Contrat Territorial.

Indicateurs de réponse - Introduction

Les indicateurs de réponses ou de moyens sont proposés dans les fiches actions du SAGE et ils permettent de mesurer la mise en oeuvre effective des actions.

Il sont de deux types :

- les indicateurs d'actions pour suivre la progression des programmes mis en place,
- les indicateurs de résultats pour vérifier l'efficacité des actions mises en oeuvre.

Dans de nombreux suivis d'actions, les indicateurs de résultats coïncident avec les indicateurs d'état de la ressource.

Voici la liste des outils utilisés pour déterminer les zones prioritaires du territoire du SAGE :

Milieux aquatiques et zones humides :

- Outil n°1 : restauration et entretien des milieux aquatiques
- Outil n°2 : devenir et gestion des ouvrages hydrauliques
- Outil n°3 : recensement et valorisation des zones humides
- Outil n°4 : mise en oeuvre d'une politique globale de gestion des fonds de vallée
- Outil n°5 : valorisation du patrimoine et développement des activités de loisirs associées aux cours d'eau

Qualité de l'eau :

- Outil n°6 : amélioration des infrastructures d'assainissement collectif
- Outil n°7 : amélioration des infrastructures d'assainissement non collectif
- Outil n°8 : amélioration des modalités d'utilisation des pesticides en dehors de l'agriculture
- Outil n°9 : développement des techniques alternatives aux traitements phytosanitaires en viticulture
- Outil n°10 : suivi du programme de maîtrise des pollutions liées aux effluents d'élevage
- Outil n°11 : restauration du bocage
- Outil n°12 : amélioration des pratiques agricoles d'utilisation des produits phytosanitaires
- Outil n°13 : amélioration du traitement des effluents industriels et artisanaux

Gestion de la quantité d'eau :

- Outil n°14 : suppression des prélèvements directs pour l'irrigation en période d'étiage
- Outil n°15 : développement des ressources alternatives en eau potable

Animation et communication :

- Outil n°16 : actions de communication destinées aux particuliers
- Outil n°17 : moyens d'animation du SAGE et du CRBV Layon Aubance

Dans ces mêmes pages, seront également renseignés les indicateurs de suivi des actions inscrites au CRBV Layon Aubance.

La Région des Pays de la Loire demande à la CLE de dresser un bilan annuel de la mise en oeuvre du Contrat.

Outil n°1 : restauration et entretien des cours d'eau

Généralités

Objectif du SAGE : amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau et restauration des potentialités biologiques

L'amplification des actions de restauration et d'entretien a pour but de poursuivre les efforts de restauration d'une qualité physique des cours d'eau du bassin versant. Beaucoup d'entre eux ayant subi des travaux à vocation hydraulique, les actions envisagées visent à restaurer un milieu parfois fortement altéré.

Trois Contrats de Restauration et d'Entretien ont été élaborés sur les trois principaux cours d'eau du SAGE : l'Aubance, l'Hyrôme et le Layon.

Aujourd'hui, les CRE de l'Hyrôme et du Layon sont terminés depuis 2004 et 2005.

Le Syndicat Mixte du Bassin du Layon s'est lancé depuis 2006 dans la réalisation d'un nouveau programme d'actions portant sur le Layon et ses principaux affluents, d'amont vers l'aval (2ème CRE) :

- le Douet
- le Livier
- le Girondeau
- le Lys
- la Vilaine
- l'Arcison
- le Javoineau
- l'Hyrôme
- Le Jeu

Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance a également débuté l'élaboration d'un 2ème CRE sur l'Aubance.

Indicateurs d'actions

		Aubance	Layon amont	Lys	Layon moyen	Hyrôme	Layon aval
Longueur des cours d'eau principaux (Km)		201	281	120	205	145	151
Linéaires et taux de ripisylves entretenues et restaurées	2000 à 2007	35 Km (17,4 %)	48 Km (17,1 %)	0 Km (0%)	24 (11,7 %)	20 (13,8 %)	17 (11,2 %)
	2008	0 Km	0 Km	0 Km	0 Km	0 Km	0 Km
Linéaires et taux des tronçons renaturés	2000 à 2007	9,5 Km (4,7 %)	2,7 Km (1 %)	0 Km (0%)	0 Km (0%)	25,7 Km (17,7 %)	0 Km (0 %)
	2008	0 Km	0,6 Km	0 Km	0 Km	0 Km	0 Km
Quantité de Jussie arrachée	2003 à 2007	15,9 Km 147,5 t	-	-	-	-	27,2 t
	2008	5,9 Km 12,2 t	-	-	-	-	0,1 t

En 2008, les Contrats Restauration Entretien du Layon et de l'Aubance étant en cours d'élaboration, les seuls travaux concernant la morphologie des cours d'eau durant cette année ont porté uniquement sur la renaturation du ruisseau de Douet et l'arrachage de la Jussie.

L'arrachage de la Jussie a débuté en 2003 sur l'Aubance et en 2004 sur le Layon.

Sur le Layon, la Jussie a été arrachée au droit et à l'amont du plan d'eau de Chalonnes-sur-Loire.

Indicateurs de résultats

Excepté l'Hyrôme et le Jeu, la qualité biologique des principaux cours d'eau du SAGE est mauvaise (c.f. indicateurs d'état de la ressource).

CRBV

Seules les actions 6, 7 et 8 ont été mises en oeuvre en 2008.

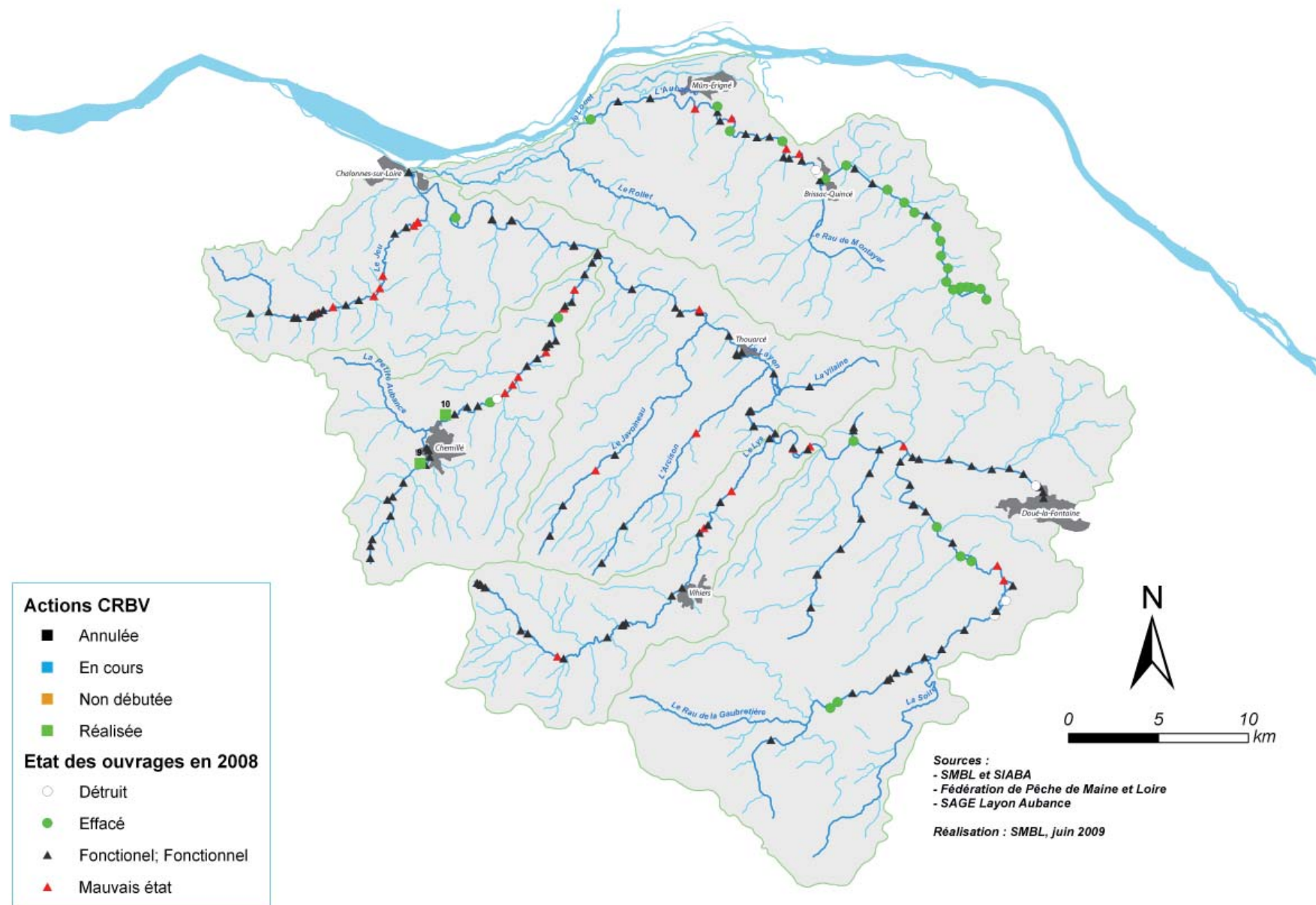
Actions - Fiches	Noms	Indicateurs d'actions				Indicateurs de résultats			
		Années	2007	2008	2009	Années	2007	2008	2009
1	Diversification morphologique de l'Aubance à Louerre	Réalisation des travaux	-	action non débutée		Indicateurs biologiques	-		
2	Restauration de l'ancien lit à Groslay	Réalisation des travaux	action annulée			Indicateurs biologiques	-		
3	Restauration de l'ancien lit à Pétigné	Réalisation des travaux	action annulée			Indicateurs biologiques	-		
4	Renaturation du bief de Denée	Réalisation des travaux	action annulée			Indicateurs biologiques	-		
5	Restauration du ruisseau des Jonchères	Réalisation des travaux	action annulée			Indicateurs biologiques	-		
6	Etude CRE bassin Aubance	Mise en oeuvre	Lancement de l'étude	action en cours		Mise en oeuvre du CRE	-		
7	Effacement d'un ouvrage sur le Rutord et aménagement du lit	Réalisation des travaux	-	action réalisée		Indicateurs biologiques	-		
8	Arrachage de la Jussie à Chalonnes	Linéaire traitée	10 600 m	-		Suivi du développement	-		
		Quantité arrachée	6 tonnes	0,1 tonne		Indicateurs biologiques	-		

L'année 2008 correspond à la cinquième année d'arrachage de la Jussie sur le Layon à Chalonnes-sur-Loire. En 2008, la Jussie s'est très peu développée pour plusieurs raisons : submersion jusqu'à début juin, été moins ensoleillé, marnage important de mai à septembre.

Perspectives

- Fin de l'élaboration du 2ème CRE sur le Layon et ses affluents
- Fin de l'élaboration du 2ème CRE sur l'Aubance et ses affluents

Outil n°2 : devenir et gestion des ouvrages hydrauliques



Outil n°2 : devenir et gestion des ouvrages hydrauliques

Généralités

Objectif du SAGE : amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau et restauration des potentialités biologiques

La politique adoptée dans le SAGE s'inscrit dans trois directions :

- La poursuite des expérimentations déjà engagées afin de mesurer les conséquences environnementales de différents modes de gestion ou d'aménagement des ouvrages hydrauliques.
- La mise en application d'une méthode commune d'appréciation des solutions envisageables quant au devenir des ouvrages. Cette méthode doit constituer un support de la concertation locale.
- Lors de la restauration complète d'un ouvrage, la réalisation d'une passe à poisson s'avérera nécessaire afin de limiter les impacts sur la circulation piscicole.

Seuls les cours d'eau suivants ont été étudiés : Aubance, Layon, Douet, Livier, Girondeau, Lys, Vilaine, Arcison, Javoineau, Hyrôme et Jeu.

Indicateurs d'actions

		Aubance	Layon amont	Lys	Layon moyen	Hyrôme	Layon aval
Nombre d'ouvrages en 2008		42	44	14	21	33	21
Nombre d'ouvrages ayant bénéficié d'un diagnostic spécifique	2000 à 2007	0	44	0	21	0	21
	2008	42	0	0	0	0	0
Nombre d'ouvrages réhabilités	2000 à 2007	0	0	0	0	1	0
	2008	0	0	0	0	0	0
Nombre d'ouvrages effacés et détruits	2000 à 2007	21	6	0	0	4	0
	2008	3	1	0	0	1	1
Nombre de passes à poisson réalisées	2000 à 2007	0	0	0	0	2	1
	2008	0	0	0	0	0	0

En 2008, l'étude du CRE Aubance a permis de dresser un diagnostic des ouvrages sur l'Aubance. Sur ce cours d'eau, les 3 ouvrages effacés sont : le barrage de Petit Claye, le barrage de la Véronnière et le barrage de Longueville.

En 2008, les ouvrages effacés ou détruits sur le bassin versant du Layon sont : clapet de Cléré-sur-Layon effacé, clapet effacé de Chaudefonds-sur-Layon et destruction du gué en béton à La Roche-Jeannette à Chemillé sur l'Hyrôme.

Indicateurs de résultats

Les indicateurs de résultats ont pu être renseignés uniquement sur les cours d'eau de l'Aubance, du Layon et de l'Hyrôme, ces derniers ayant fait l'objet d'un CRE.

	Layon amont	Layon moyen	Layon aval	Hyrôme	Aubance
Longueur (Km)	50	24	17	20	35
Dénivelé (m)	62	18	8	56	45
Hauteur cumulée de chute (m)	30,1	19,2	8	29,5	15,05
Taux d'étagement (hauteur de chute/dénivelé)	48,5 %	100 %	100 %	52,7 %	33,4 %
Longueur cumulée de l'influence amont (Km)	28,1	23,4	12,9	9,7	15
Taux de l'influence amont (influence amont/longueur)	56,2 %	97,5 %	76 %	48,5 %	42 %

Tableau récapitulatif des données 2008

Avant les travaux de restauration du CRE, en 2000, l'Aubance avait un taux d'étagement de 92 %. Près des 2/3 de la hauteur de chute a été supprimée en 8 ans.

Sur le Layon amont et sur l'Hyrôme, le taux d'étagement est voisin de 50 % alors qu'il est de 100 % sur le Layon moyen et aval, ce qui confirme la très forte influence des ouvrages sur l'écoulement.

CRBV

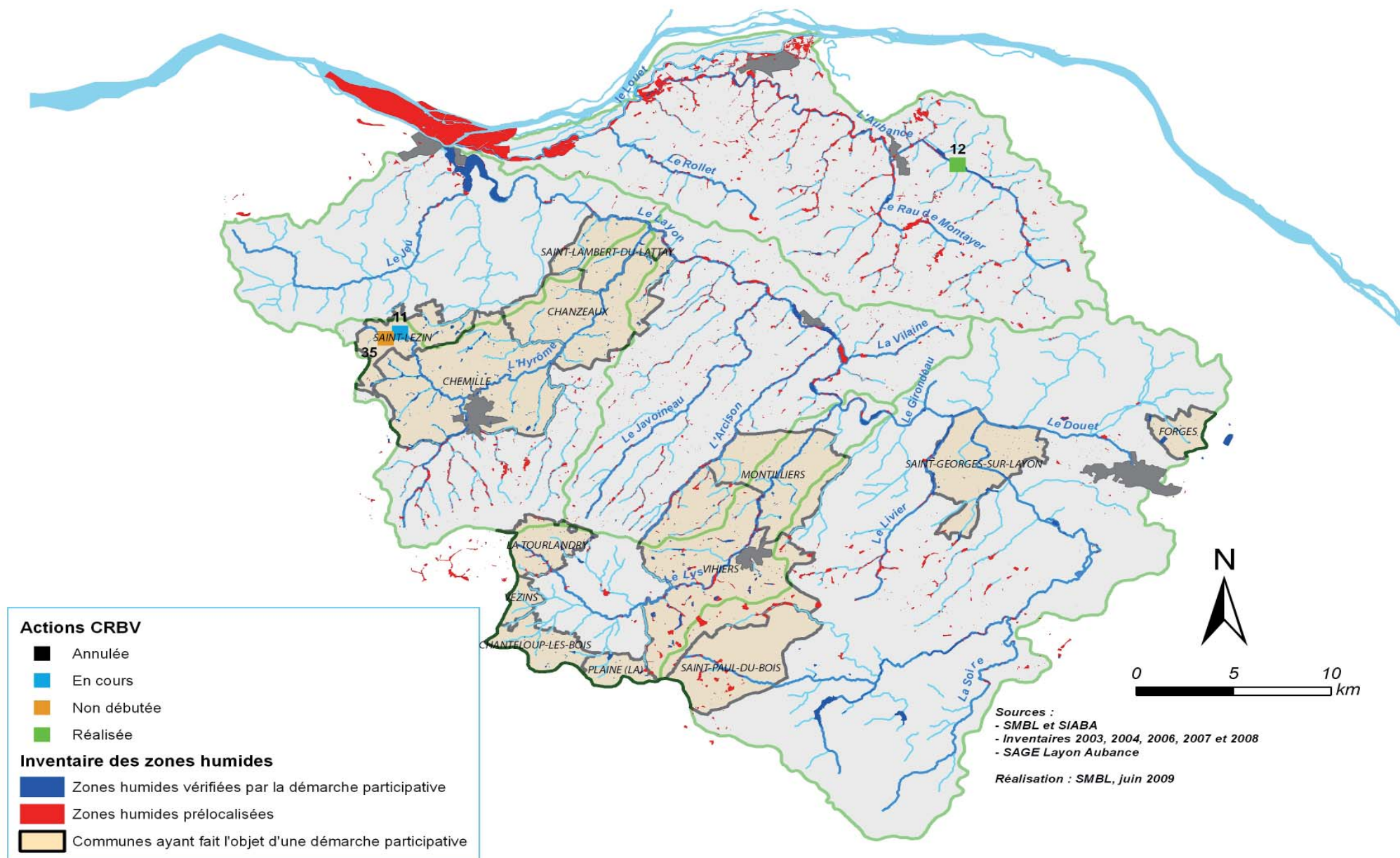
Actions - Fiches	Noms	Indicateurs d'actions				Indicateurs de résultats			
		Années	2007	2008	2009	Années	2007	2008	2009
9	Pose d'un moine sur l'ouvrage de Coulvée à Chemillé	Réalisation de l'étude	Réalisation de l'étude et vidange	-		Indicateurs biologiques	-		
		Réalisation des travaux	-	action réalisée		Ecart moyen de la température de l'eau amont-aval	3,46°C avant travaux		
10	Destruction d'un gué en béton sur l'Hyrôme à Chemillé	Réalisation des travaux	-	action réalisée		Indicateurs biologiques	-		

La pose du moine sur l'ouvrage de Coulvée a pour objectif d'améliorer les conditions de vie de la faune aquatique. Actuellement, la température de l'eau augmente de 3,46°C à l'aval de la retenue.

Perspectives

Les deux nouveaux CRE en cours d'élaboration sur le Layon et l'Aubance contiendront des opérations d'effacement et d'abaissement d'ouvrages afin d'atteindre les objectifs fixés par le prochain SDAGE Loire Bretagne.

Outil n°3 : recensement et valorisation des zones humides



Outil n°3 : recensement et valorisation des zones humides

Généralités

Objectif du SAGE : amélioration de la qualité de l'eau, préservation et restauration du patrimoine biologique paysager.

Le SAGE préconise la mise en place d'un outil de centralisation des données relatives aux zones humides à l'échelle du territoire : un observatoire des zones humides. Cet outil a pour objectif de centraliser toutes les données relatives à l'inventaire et à la gestion des milieux.

Pour enrichir l'inventaire, il est proposé de solliciter les communes pour qu'elles engagent à l'occasion de l'élaboration de leur document d'urbanisme une démarche d'inventaire selon la méthode définie par le SAGE : la démarche participative. L'observatoire doit également rassembler tous les éléments techniques nécessaires à la définition des règles de gestion.

Suite à l'inventaire, des actions de restauration de zones humides ont été mises en oeuvre.

Indicateurs d'actions

L'outil a été mis en place par la validation de la méthode lors de la réunion de la Commission Locale de l'Eau le 15 décembre 2005. Les travaux de 4 stagiaires en 2004, 2006 et 2007 ont permis de lancer l'inventaire par prélocalisation puis par démarche participative. En 2008, l'inventaire a été réalisé sur les communes de Saint-Georges-sur-Layon et Forges (prélocalisation par l'animateur du SAGE et inventaire participatif par EDEN 49). Par ailleurs, un atlas de prélocalisation des zones humides a été réalisé sur les communes de La Tourlandry, Rochefort-sur-Loire, Chalonnes-sur-Loire, Nueil-sur-Layon, Vihiers et Fave-raye-Mâchelles.

	Layon - Aubance
Nombre de zones humides inventoriées	1 438
Surface totale des zones humides (ha)	1 083
Nombre de communes	13
Surface couverte par l'inventaire (ha)	27 500

Tableau récapitulatif des données des inventaires participatifs jusqu'en 2008

Les restaurations des zones humides à la Chaussée Albert sur l'Aubance (plaine alluviale) à Charcé-Saint-Ellier et au Pré de l'Etang (prairie de bas-fond en tête de bassin) à Saint-Lézin dans le bassin de l'Hyrôme, débutées en 2007, ont été achevées en 2008.

Indicateurs de résultats

	Layon - Aubance
Proportion de la surface du bassin ayant fait l'objet d'une démarche participative	21 %
Nombre de sites inventoriés restaurés	8

Tableau récapitulatif des indicateurs de résultat jusqu'en 2008

CRBV

Les travaux commencés sur les deux sites du CRBV sur les communes de Saint-Lézin et Charcé-Saint-Ellier se sont achevés en 2008.

Actions - Fiches	Noms	Indicateurs d'actions				Indicateurs de résultats			
		Années	2007	2008	2009	Années	2007	2008	2009
11	Restauration d'une prairie humide à Saint-Lézin	Plan de gestion	Réalisation du plan de gestion			Indicateurs biologiques	-		
		Réalisation des travaux	Lancement des travaux	Fin des travaux		Estimation du nombre de visiteurs	-		
12	Restauration du lit majeur de l'Aubance à la Chaussée-Albert à Charcé-Saint-Ellier	Réalisation des travaux	Lancement des travaux	Fin des travaux		Indicateurs biologiques	-		
						Estimation du nombre de visiteurs	-		

Perspectives

- Promotion des deux zones humides restaurées dans le cadre de la mise en place d'un réseau de zones humides au sein du territoire du SAGE
- Impression d'un guide sur les zones humides à l'attention des élus afin de favoriser la protection et l'inventaire de ces espaces
- Poursuite des inventaires de zones humides

Outil n°4 : politique globale de gestion des fonds de vallée

Généralités

Objectif du SAGE : amélioration de la qualité de l'eau, préservation des champs d'expansion des crues et des zones humides

Le Schéma a pour but de décrire l'état actuel et les usages des fonds de vallée, de cartographier sur le terrain les principales fonctionnalités de ces espaces puis, à partir de cette analyse, de définir des priorités d'aménagement.

Ce diagnostic a également pour rôle majeur de constituer le socle d'un travail en commun: le schéma qui en découle n'a en effet aucun caractère réglementaire, il ne sera donc appliqué que s'il résulte d'une appropriation par les différents acteurs de terrain (élus, riverains, différents usagers...).

Indicateurs d'actions

Un stage réalisé en 2004 a permis de préciser le contenu du schéma. Les CRE en cours d'élaboration sur le Layon et l'Aubance reprennent une partie de ces éléments.

Années	2006	2007	2008
Réalisation effective du schéma	-	-	-
Participation à la concertation	-	-	-
Nombre de communes	-	-	-
Surface couverte par l'inventaire (ha)	-	-	-

Indicateurs de résultats

Années	2006	2007	2008
Evolution de l'occupation du sol dans les fonds de vallée	-	-	-
Evolution du nombre de points noirs paysagers	-	-	-
Evolution de la trame bocagère dans les fonds de vallée	-	-	-
Indicateurs photographiques	-	-	-
Satisfaction des acteurs locaux	-	-	-

CRBV

Aucune action n'est inscrite dans le CRRV Layon Aubance.

Perspectives

Les actions portées dans le cadre des deux nouveaux CRE bénéficieront à une politique globale de gestion des fonds de vallée.

Outil n°5 : valorisation du patrimoine et développement des activités de loisirs

Généralités

Objectif du SAGE : valoriser le patrimoine architectural et paysager lié aux cours d'eau

Cette action s'intègre de façon étroite à la précédente. Elle est spécifiquement orientée sur la promotion des sites et des activités liés au cours d'eau. Elle se structure en deux temps :

- des actions destinées à recenser et à permettre l'accès aux sites,
- des actions de promotion.

Indicateurs d'actions

Dans le cadre des actions de restauration de zones humides, des aménagements destinés à la valorisation du patrimoine biologique et à la création de nouveaux sites de découverte ont été réalisés :

- Charcé-Saint-Ellier - site de la Chaussée Albert : création d'un chemin de randonnée, mise en place de barrières aux deux extrémités du chemin pour empêcher le passage de véhicules motorisés, aménagement d'un parking, création d'une plate-forme de pêche, aménagement de deux passerelles, installation de panneaux d'information,
- Saint-Lézin - site du Pré de l'Etang : création d'un sentier de sensibilisation (allée fauchée), mise en place de panneaux de sensibilisation.

Années	2006	2007	2008
Nombre d'opérations réalisées sur le terrain	-	-	2
Participants à la concertation	-	-	-
Linéaire aménagé	-	-	-

Indicateurs de résultats

Années	2006	2007	2008
Evaluation de la fréquentation	-	-	-
Satisfaction des usagers	-	-	-

Les travaux étant achevés seulement en 2008, il n'est pas encore possible d'évaluer la fréquentation des sites et la satisfaction des usagers.

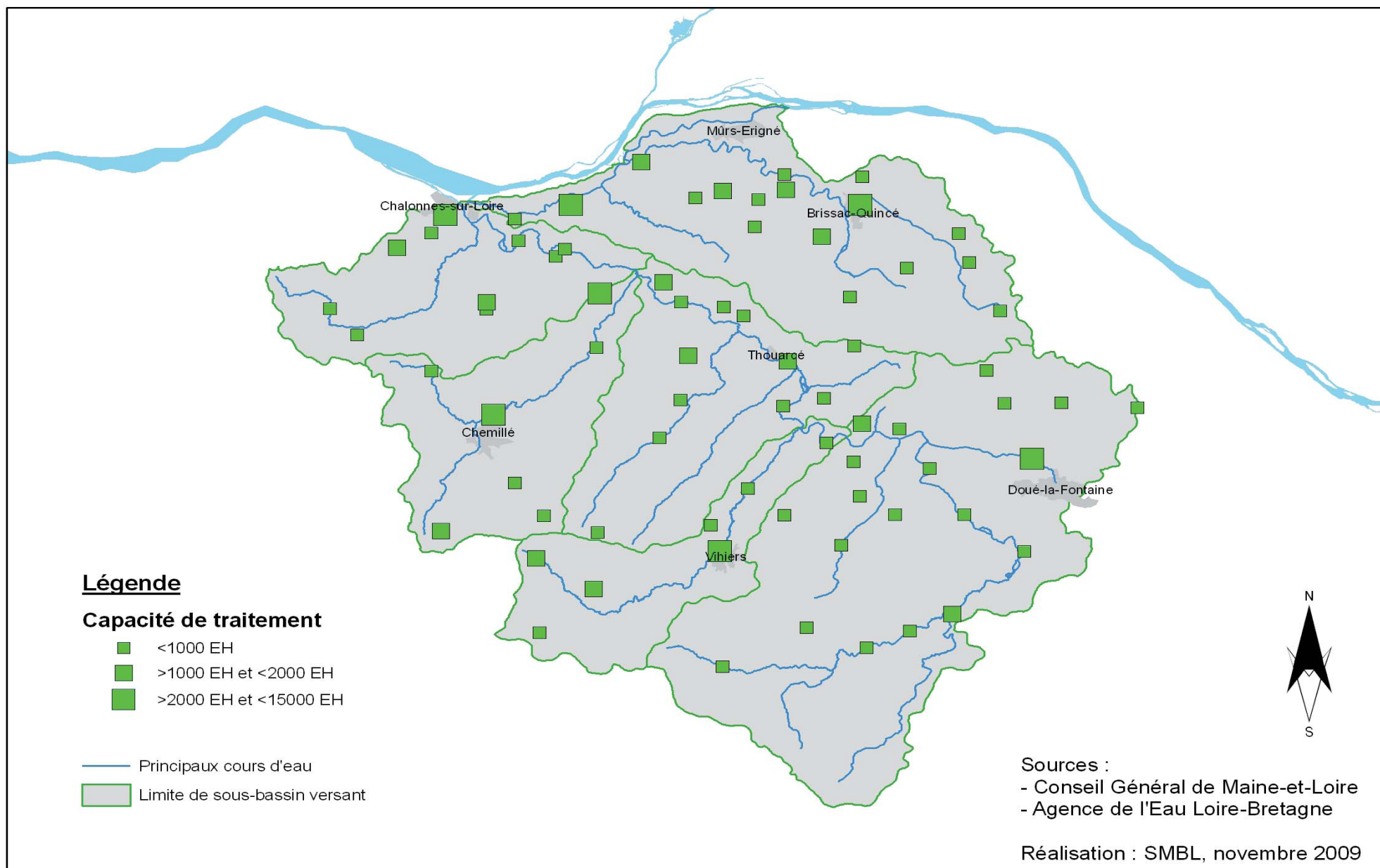
CRBV

Aucune action n'est formellement engagée dans le cadre du CRBV. Cependant, les aménagements de zones humides (cf outil n°3 ci-avant) et la restauration des cours d'eau participent à la valorisation du patrimoine biologique et à la création de nouveaux sites de découverte.

Perspectives

Sans objet

Outil n°6 : amélioration des infrastructures d'assainissement collectif



Outil n°6 : amélioration des infrastructures d'assainissement collectif

Généralités

Objectif du SAGE : réduction des pollutions domestiques

Le SAGE intègre comme objectif la poursuite des améliorations dans plusieurs directions :

L'amélioration des performances de traitement en assainissement collectif

Dans la mesure du possible, cette amélioration doit intégrer le traitement du phosphore dès lors qu'il apparaît compatible avec les dispositifs en place.

L'amélioration des performances des réseaux

Pour beaucoup d'infrastructures collectives, les flux résiduels produits sont souvent liés en grande partie aux carences de la collecte.

Indicateurs d'actions

Années	2008
Nombre de structures de traitement collectif ou semi-collectif	92
EH	80 030
Nombre d'études diagnostiques réalisées	53

Tableau récapitulatif des données 2008 (source : Conseil Général 49)

Indicateurs de résultats

Pour l'ensemble des bassins, la qualité globale des eaux superficielles est mauvaise depuis 2002. De nombreux efforts nécessitent d'être fournis pour améliorer le traitement des eaux usées domestiques et réduire ainsi la pollution des cours d'eau par les effluents domestiques.

CRBV

Toutes les actions inscrites dans le CRBV ont débuté voire même se sont terminées.

Actions - Fiches	Noms	Indicateurs d'actions				Indicateurs de résultats			
		Années	2007	2008	2009	Années	2007	2008	2009
13	Construction d'une STEP de 150 EH à Forges	Réalisation des travaux	Fin des travaux	-	-	Constat de bon fonctionnement	-		
						Données sur le fonctionnement			
14	Construction d'un bassin tampon et traitement des boues à Saint-Georges-sur-Layon	Réalisation des travaux	Début des travaux	en cours	-	Constat de bon fonctionnement	-		
						Données sur le fonctionnement			
15	Traitement des boues à Chaudel-fonds-sur-Layon	Réalisation des travaux	Début des travaux	en cours	-	Constat de bon fonctionnement	-		
						Données sur le fonctionnement			

Perspectives

Hyrôme :

- Mise aux normes des structures d'assainissement de Saint-Georges-des-Gardes
- Réalisation des travaux et mise en service de la nouvelle station d'épuration de Saint-Lambert-du-Lattay

Jeu :

- Réalisation des travaux et mise en service de la nouvelle station d'épuration de La Jumellière
- Etude pour la réalisation de la nouvelle station d'épuration de Sainte-Christine

Layon :

- Travaux d'amélioration des structures d'assainissement de Champ-sur-Layon et de Tigné
- Réalisation des travaux et mise en service des nouvelles stations d'épuration d'Ambillou-Château et de Faye-d'Anjou
- Travaux d'amélioration du stockage des boues des stations d'épuration de Saint-Georges-sur-Layon et Chaudel-fonds-sur-Layon
- Réalisation des travaux et mise en service de la nouvelle station d'épuration de Cossé-d'Anjou

Lys :

- Amélioration des structures d'assainissement des communes de Coron et Vihiers
- Réalisation des travaux et mise en service de la nouvelle station d'épuration de Montilliers

Outil n°7 : amélioration des infrastructures d'assainissement non collectif

Généralités

Objectif du SAGE : réduction des pollutions domestiques

La loi impose aux collectivités locales la mise en place de Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour le début 2006 ainsi que le contrôle systématique de la conformité des installations. Dans ce cadre, le SAGE rappelle aux communes la nécessité d'un diagnostic visant à hiérarchiser les priorités de réhabilitation.

Ces priorités résultent de la présence de rejets effectifs au milieu (source de pollution directe mettant en cause la salubrité publique et/ou une pollution directe du milieu).

Elles concernent en particulier les situation de hameaux où les usées peu ou pas épurées sont rejetées au milieu par l'intermédiaire du réseau pluvial.

Indicateurs d'actions

Années	2006	2007	2008
Diagnostic en cours	21	-	-
Diagnostics achevés	10	-	1 467
Nombre d'assainissements non collectifs	9 847	-	9 474

Tableau récapitulant les données 2006 et 2008 (source : Conseil Général de Maine et Loire)
(toutes les communes n'ont pas répondu à l'enquête)

A priori, toutes les communes du territoire du SAGE ou leurs groupements ont mis en place le Service Public d'Assainissement Collectif en 2008.

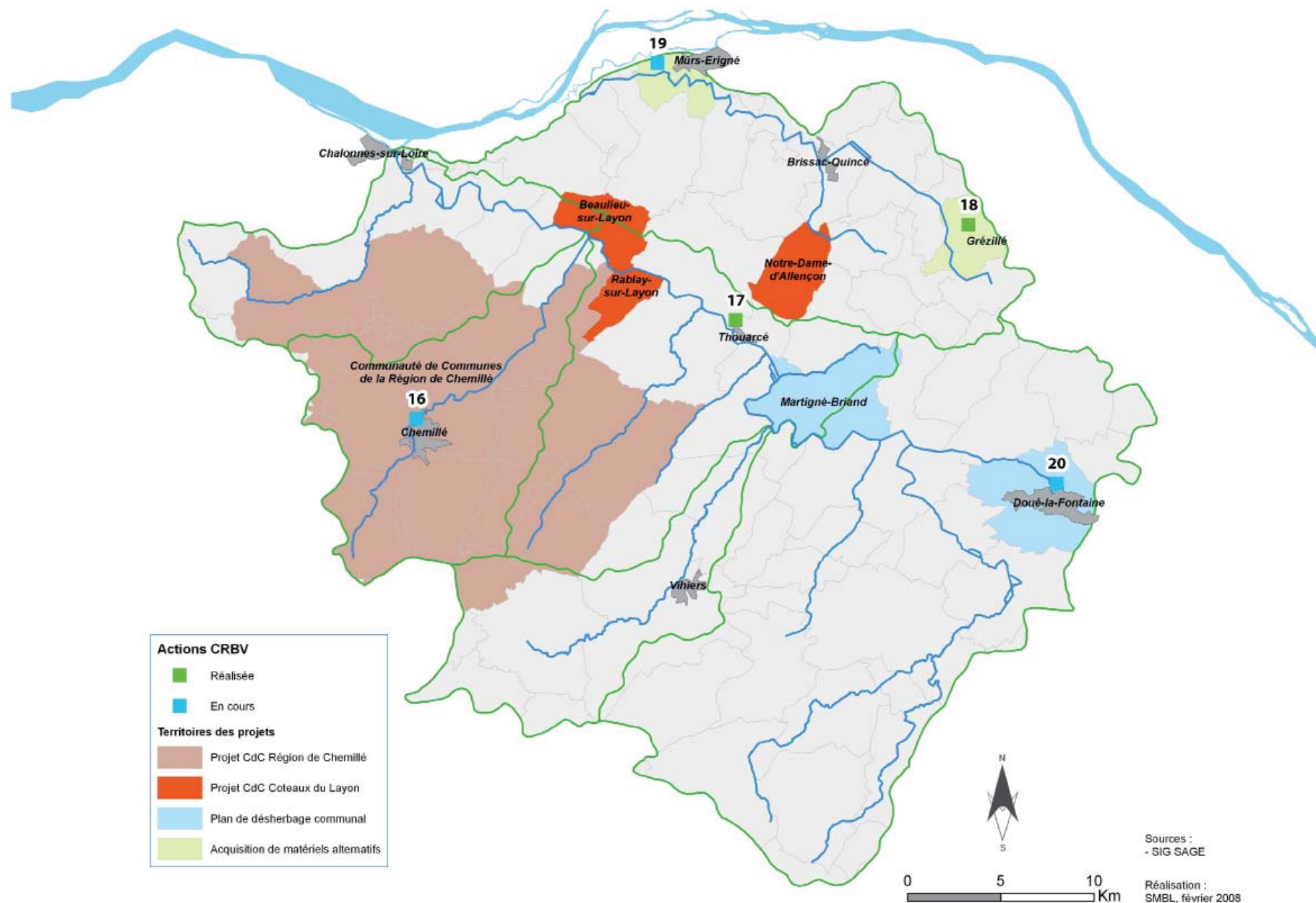
Indicateurs de résultats

Pour l'ensemble des bassins, la qualité globale des eaux superficielles est mauvaise depuis 2002. De nombreux efforts nécessitent d'être fournis pour améliorer le traitement des eaux usées domestiques et réduire ainsi la pollution des cours d'eau par les effluents domestiques.

CRBV

Aucune action n'est inscrite au CRRV Layon Aubance.

Outil n°8 : amélioration des modalités d'utilisation des pesticides en dehors de l'agriculture



Outil n°8 : amélioration des modalités d'utilisation des pesticides en dehors de l'agriculture

Généralités

Objectif du SAGE : réduction des teneurs en produits phytosanitaires dans les eaux

L'amélioration et la limitation des pratiques de désherbage des surfaces imperméabilisées concernent différents usagers : les communes, le service des routes du Conseil Général, la DDE, la SNCF mais aussi les particuliers.

Actuellement, les usagers les plus ciblés par les actions du SAGE sont les particuliers et les communes ou leurs groupements.

Indicateurs d'actions

	2007	2008				
Nombre de plans de désherbage réalisés	2					
Nombre d'achats de matériels alternatifs réalisés	7					

Tableau récapitulatif des données 2008

La Communauté de Communes de la Région de Chemillé :

Il est prévu que les 13 communes mettent en place d'ici 2009 des plans de désherbage, et acquièrent par la suite des matériels

Indicateurs de résultats

Pour l'ensemble des bassins, la qualité globale des eaux superficielles pour le paramètre pesticides est mauvaise, les efforts doivent être poursuivis.

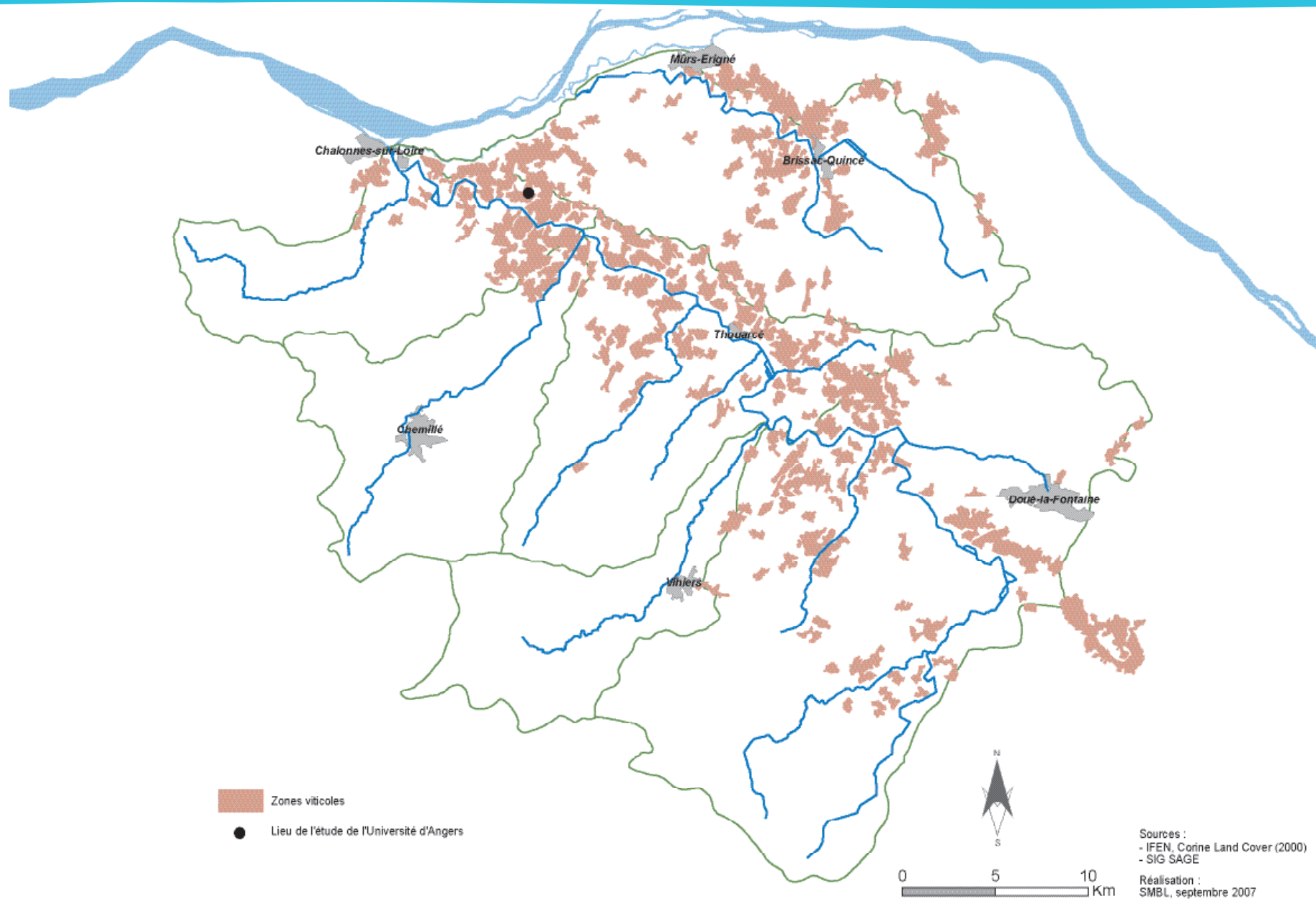
Actuellement, il est difficile de connaître l'évolution des quantités de produits phytosanitaires utilisées par les communes et leurs groupements.

CRBV

L'ensemble des actions inscrites ont débuté en 2007.

Actions - Fiches	Noms	Indicateurs d'actions				Indicateurs de résultats			
		Années	2007	2008	2009	Années	2007	2008	2009
16	Plans de désherbage et matériels alternatifs - CdC Région Chemillé	Réalisation des plans	En cours	4 plans réalisés	-	Evaluation qualité des eaux	-	-	-
		Achat des matériels	-	-	-	Evaluation quantité pesticides	-	-	-
		Nombres d'actions communication	-	-	-		-	-	-
17	Acquisition de matériels alternatifs - CdC Coteaux du Layon	Achat des matériels	Réalisé	-	-	Evaluation qualité des eaux	-	-	-
		Nombres d'actions communication	13	-	-	Evaluation quantité pesticides	Baisse des quantités	-	-
18	Acquisition de matériels alternatifs - Grézillé	Achat des matériels	Réalisé	-	-	Evaluation qualité des eaux	-	-	-
19	Acquisition de matériels alternatifs et formation - Mûrs-Erigné	Achat des matériels	1 achat	-	-	Evaluation qualité des eaux	-	-	-
		Réalisation de la formation	En cours	-	-	Evaluation quantité pesticides	-	-	-
20	Plan de désherbage et achat de matériels alternatifs - Doué-la-Fontaine	Réalisation du plan	En cours	En cours	-	Evaluation qualité des eaux	-	-	-
		Achat des matériels	-	-	-	Evaluation quantité pesticides	-	-	-
		Nombres d'actions communication	-	-	-		-	-	-

Outil n°9 : développement des techniques alternatives aux traitements phytosanitaires en viticulture



Outil n°9 : développement des techniques alternatives aux traitements phytosanitaires en viticulture

Généralités

Objectif du SAGE : réduction des teneurs en produits phytosanitaires dans les eaux

L'amélioration des pratiques de désherbage en viticulture suppose de mettre en place un dispositif de conseil spécifique auprès des viticulteurs. D'un point de vue technique, les actions doivent s'appuyer sur le diagnostic réalisé sur le bassin versant du Girondeau à Martigné-Briand.

Les trois principaux axes de travail sont les suivants :

- la réduction des pollutions ponctuelles,
- l'amélioration des pratiques de désherbage,
- l'aménagement de l'espace.

La poursuite d'études est également nécessaire afin de tester les résultats liés à certaines modification de pratiques ou certains aménagements de l'espace.

Indicateurs d'actions

Malgré plusieurs tentatives, les actions de diagnostic et conseil n'ont pas encore été mises en place.

L'Université d'Angers a lancé en 2007 une étude visant à modéliser les transferts de pesticides dans un bassin versant viticole des côteaux du Layon à Rochefort-sur-Loire. Cette étude s'est poursuivie en 2008.

Indicateurs de résultats

Pour l'ensemble des bassins, la qualité globale des eaux superficielles pour le paramètre pesticides est mauvaise, les efforts doivent être engagés le plus rapidement possible.

CRBV

L'Université d'Angers mène une étude des transferts de pesticides par les eaux de ruissellement. L'étude est menée sur un petit bassin versant viticole des Coteaux du Layon Chaume (commune de Rochefort-sur-Loire) et elle a pour objectif l'amélioration des connaissances sur les transferts des produits phytosanitaires vers les cours d'eau. Actuellement, la station de mesures a été mise en place sur une des parcelles viticoles pour contrôler les ruissellements. Les résultats permettront de proposer des solutions pour limiter l'impact de l'utilisation des molécules.



Installation du Venturi

Actions - Fiches	Noms	Indicateurs d'actions				Indicateurs de résultats			
		Années	2007	2008	2009	Années	2007	2008	2009
21	Modélisation des transferts de pesticides dans un bassin versant viticole	Réalisation de l'étude	En cours	En cours	-	Publication de l'étude	-	-	
						Evaluation qualité des eaux	-	-	

Perspectives

- Elaboration d'un Contrat Territorial avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne sur le bassin de l'Aubance et le sous-bassin du Layon moyen qui va favoriser l'émergence d'un projet destiné à réduire l'utilisation des pesticides par les viticulteurs
- Lancement de l'étude portant sur l'élaboration du Projet Agro-Environnemental (Mesures Agro-Environnementales Territorialisées) et sur le volet agricole et viticole
- Elaboration des autres volets du Contrat Territorial (collectivités, particuliers)
- Elaboration du Contrat Régional Bassin Versant (2010-2012) avec la Région Pays-de-la-Loire

Outil n°11 : restauration du bocage

Généralités

Objectif du SAGE : amélioration de la qualité des eaux et restauration des fonctions biologiques et paysagères du bocage

La restauration du bocage fait déjà l'objet de programmes de travaux réguliers dans la plupart des communes de la partie occidentale du territoire du SAGE, partie où le bocage constitue le mode d'aménagement traditionnel de l'espace rural. Dans ce cadre, le rôle de la CLE est d'assurer une cohérence globale des politiques d'aménagement.

Les plantations doivent favoriser une réduction des transferts de pollutions diffuses grâce à une trame bocagère cohérente.

Indicateurs d'actions

De nombreuses communes ont mené des programmes de plantation de haies en association avec le CPIE Loire et Mayenne, Horizon Bocage et EDEN 49.

Le SABL n'a pas mené d'opérations de plantations bocagères. En revanche, le SIABA a engagé depuis 2004 un programme de plantations de haies sur tout son territoire.

Années		2004 à 2007	2008
SIABA	Nombre de communes bénéficiant d'un schéma d'aménagement bocager	10	6
	Linéaire de haies replantées	19 667 ml	3 162 ml

Indicateurs de résultats

Années	2006	2007	2008
Estimation de la densité de haies	-	-	-

CRBV

Pas d'action inscrite au CRRV Layon Aubance

Perspectives

- Actuellement les acteurs locaux réfléchissent à un programme de plantation à l'échelle du bassin versant

Outil n°12 : amélioration des pratiques agricoles d'utilisation des produits phytosanitaires

Généralités

Objectif du SAGE : réduction des émissions de pesticides dans les milieux aquatiques

Les modalités d'intervention dans le domaine de l'utilisation des pesticides en polyculture sont assez proche de celle adoptée en viticulture.

De la même façon, il s'agit d'associer programme global d'animation et de démonstration d'itinéraires techniques moins polluants et d'accompagner individuellement les exploitants qui le souhaitent tant sur les diagnostics que les adaptations de pratiques.

Indicateurs d'actions

Aucune opération n'a été engagée.

Années	2006	2007	2008
Nombre de journées d'animation	-	-	-
Nombre de participants	-	-	-
Nombre de diagnostics individuels	-	-	-

Indicateurs de résultats

Années	2006	2007	2008
Linéaire de cours d'eau bordé directement par des cultures désherbées	-	-	-
Nombre de diagnostics individuels	-	-	-

CRBV

Une action de formation sur l'utilisation des pesticides en polyculture - élevage était inscrite dans le CRRV. Celle-ci a été annulée.

Actions - Fiches	Noms	Indicateurs d'actions				Indicateurs de résultats			
		Années	2007	2008	2009	Années	2007	2008	2009
22	Formation - action sur l'utilisation des phytosanitaires en polyculture - élevage	Nombre de participants aux formations	Action annulée			Evaluation quantité pesticides	-	-	-
						Evaluation qualité des eaux	-	-	-

Perspectives

- Elaboration d'un Contrat Territorial avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne sur le bassin de l'Aubance et le sous-bassin du Layon moyen qui va favoriser l'émergence d'un projet destiné à réduire l'utilisation des pesticides par les viticulteurs
- Lancement de l'étude portant sur l'élaboration du Projet Agro-Environnemental (Mesures Agro-Environnementales Territorialisées) et sur le volet agricole et viticole
- Elaboration des autres volets du Contrat Territorial (collectivités, particuliers)
- Elaboration du Contrat Régional Bassin Versant (2010-2012) avec la Région Pays-de-la-Loire

Outil n°13 : Amélioration du traitement des effluents industriels et artisanaux

Généralités

Objectif du SAGE : amélioration de la qualité des eaux et de la prévention des risques de pollution accidentels

La connaissance actuelle des effluents industriels produits sur le territoire du SAGE et de leur impact est aujourd'hui imparfaite. Les seuls rejets connus sont ceux qui sont soumis à la redevance pollution prélevée par l'Agence de l'Eau ou ceux qui ont été pris en compte dans les réflexions globales d'assainissement des principales collectivités du bassin versant.

Les actions envisagées ont pour objectif de parfaire cette connaissance et d'inciter à la réduction de l'impact de ces rejets.

Indicateurs d'actions

Aucune opération n'a été engagée.

Années	2006	2007	2008
Réalisation du diagnostic	-	-	-
Nombre de cas prioritaires traités	-	-	-
Nombre de diagnostics individuels	-	-	-

Indicateurs de résultats

Années	2006	2007	2008
Evaluation du poids des pollutions industrielles			
Nombre de rejets industriels			

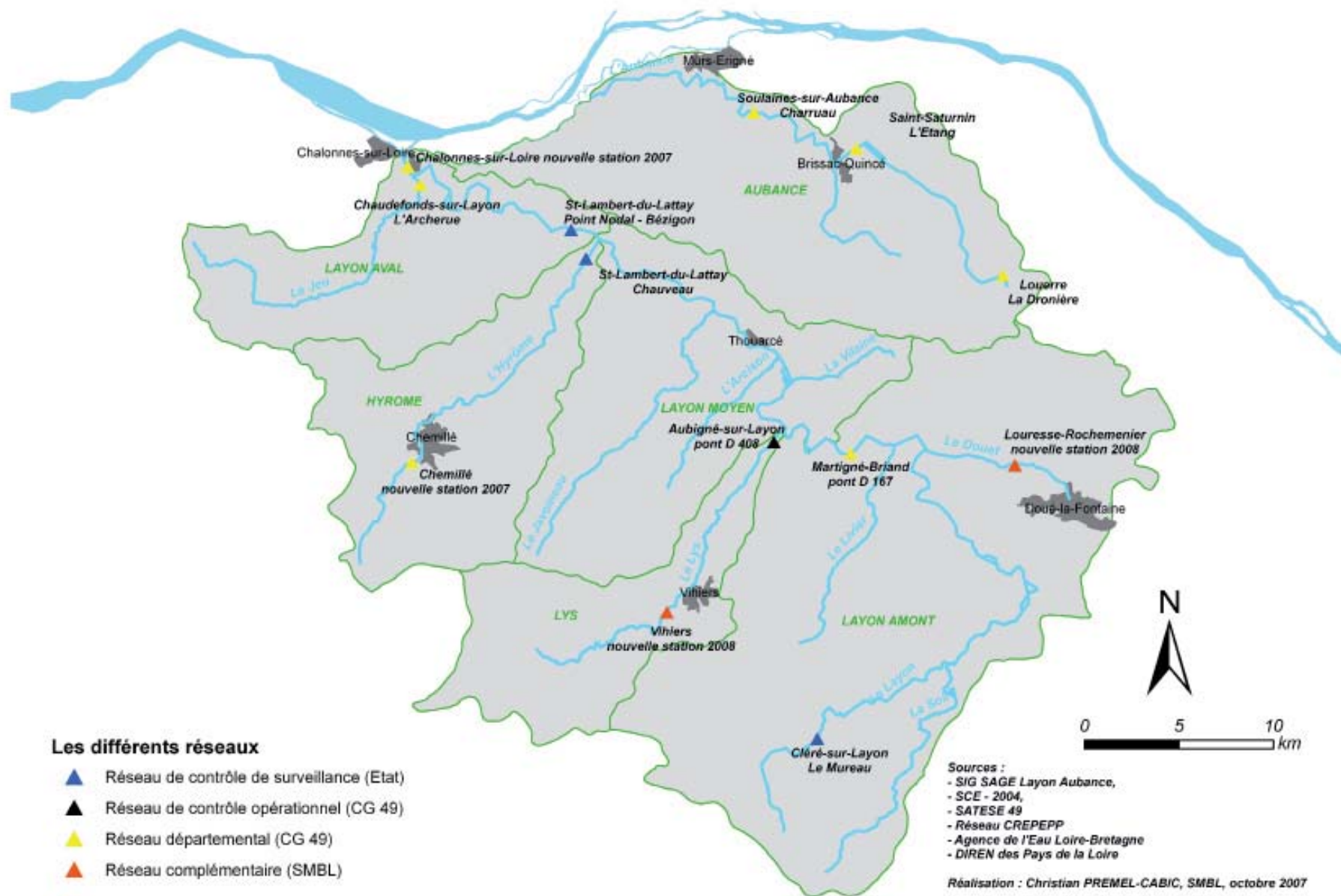
CRBV

Aucune action n'est inscrite dans le CRRV Layon Aubance

Perspectives

- Création d'un groupe industries au sein du SAGE
- Etat des lieux qui sera réalisé dans le cadre du Contrat Territorial sur les bassins de l'Aubance et du Layon moyen (Agence de l'Eau-Loire-Bretagne) et du Contrat Régional de Bassin Versant 2010-2012 (Région Pays-de-la-Loire)
- Mise aux normes des structures d'assainissement industriel de Saint-Georges-des-Gardes
- Etude pour l'amélioration des performances de la station d'épuration d'un site avicole à Saint-Laurent-de-la-Plaine

Suivi de la qualité des eaux



Suivi de la qualité des eaux

Généralités

Objectif du SAGE : améliorer les connaissances et évaluer l'efficacité des actions préconisées par le SAGE

A partir du réseau existant, il s'agit d'effectuer annuellement des analyses pesticides supplémentaires sur tous les bassins.

2 nouvelles stations sont également ajoutées afin de parfaire les connaissances sur le bassin du Layon.

Les analyses pesticides seront réalisées à une fréquence 10 ou 12.

CRBV

3 actions sont inscrites dans le CRRV Layon Aubance dans le but d'améliorer les connaissances sur la qualité des eaux.

Actions - Fiches	Noms	Indicateurs d'actions			
		Années	2007	2008	2009
23	Réseau de suivi de la qualité des eaux superficielles du bassin du Layon	Mise en oeuvre du réseau	Partielle	Réalisée	-
24	Réseau de suivi de la qualité des eaux superficielles du bassin de l'Aubance	Mise en oeuvre du réseau	-	Réalisée	-
25	Réseau de suivi de la qualité des eaux souterraines	Mise en oeuvre du réseau	Annulée		

Perspectives

- Poursuite du suivi de la qualité des eaux en 2009

Gestion de la ressource et économie d'eau

Généralités

Objectif du SAGE : économie d'eau

Le SAGE préconise les économies d'eau dans le cas des usages non prioritaires.

La CLE souhaite également développer des actions d'informations auprès des particuliers, des professionnels et des collectivités pour faire connaître les pratiques et le matériel permettant de favoriser les réductions de consommations.

Indicateurs d'actions

	2006	2007	2008
Nombre de projets collectifs	-	-	-
Nombre d'actions de communications	1	1	1

Indicateurs de résultats

	2006	2007	2008
Estimation des quantités d'eau économisées	-	-	-

CRBV

Deux projets collectifs ont été inscrits dans le CRRV : l'un à Mûrs-Erigné en cours et l'autre à Notre-Dame-d'Allençon qui a été abandonné.

Actions - Fiches	Noms	Indicateurs d'actions				Indicateurs de résultats			
		Années	2007	2008	2009	Années	2007	2008	2009
26	Mise en place d'un récupérateur des eaux de pluie à Mûrs-Erigné	Réalisation des travaux	-	Lancement	-	Quantités d'eau économisée	-	-	-
27	Mise en place d'un récupérateur des eaux de pluie à Notre-Dame-d'Allençon	Réalisation des travaux	Action annulée			Quantités d'eau économisée	-	-	-

Outil n°14 : suppression des prélèvements directs pour l'irrigation en période d'étiage

Généralités

Objectif du SAGE : amélioration des débits et de la qualité biologique des cours d'eau

Le diagnostic du SAGE a montré la sévérité des débits d'étiage. Ces débits sont également affectés par des prélèvements directs destinés à l'irrigation. L'ampleur de ces prélèvements est difficile à chiffrer.

Ces prélèvements sont effectués soit directement dans les cours d'eau, dans des retenues alimentées par un cours d'eau ou une source ou par forage dans les secteurs où les aquifères le permettent (partie Est du SAGE).

Les actions envisagées visent à supprimer tout prélèvement direct durant la période d'étiage. Elles reposent sur un diagnostic global puis sur une assistance au cas par cas pour résoudre chaque situation.

CRBV

Aucune action n'est inscrite dans le CRBV Layon Aubance

Indicateurs d'actions

Aucune action n'a été réalisée sur ce thème en 2008.

	2006	2007	2008
Réalisation du diagnostic	-	-	-
Nombre de sites de substitution créés	-	-	-

Indicateurs de résultats

	2006	2007	2008
Evolution des prélèvements	-	-	-

Outil n°15 : développement des ressources alternatives en eau potable

Généralités

Objectif du SAGE : augmentation des ressources en eau potable interne au bassin versant

Le diagnostic du SAGE a montré la grande dépendance des collectivités responsables de la distribution vis-à-vis de l'extérieur. En effet, la quasi-totalité de l'eau potable consommée provient d'ailleurs et principalement de la Loire ou de sa nappe alluviale depuis l'abandon des captages de Thouarcé et de Doué-la-Fontaine. Seul subsiste le captage de Martigné-Briand.

L'objectif du SAGE est de limiter cette dépendance en développant une politique de recherche de ressources alternatives.

CRBV

Aucune action n'est inscrite dans le CRBV Layon Aubance

Perspectives

- Disparition du captage de Martigné-Briand en 2009

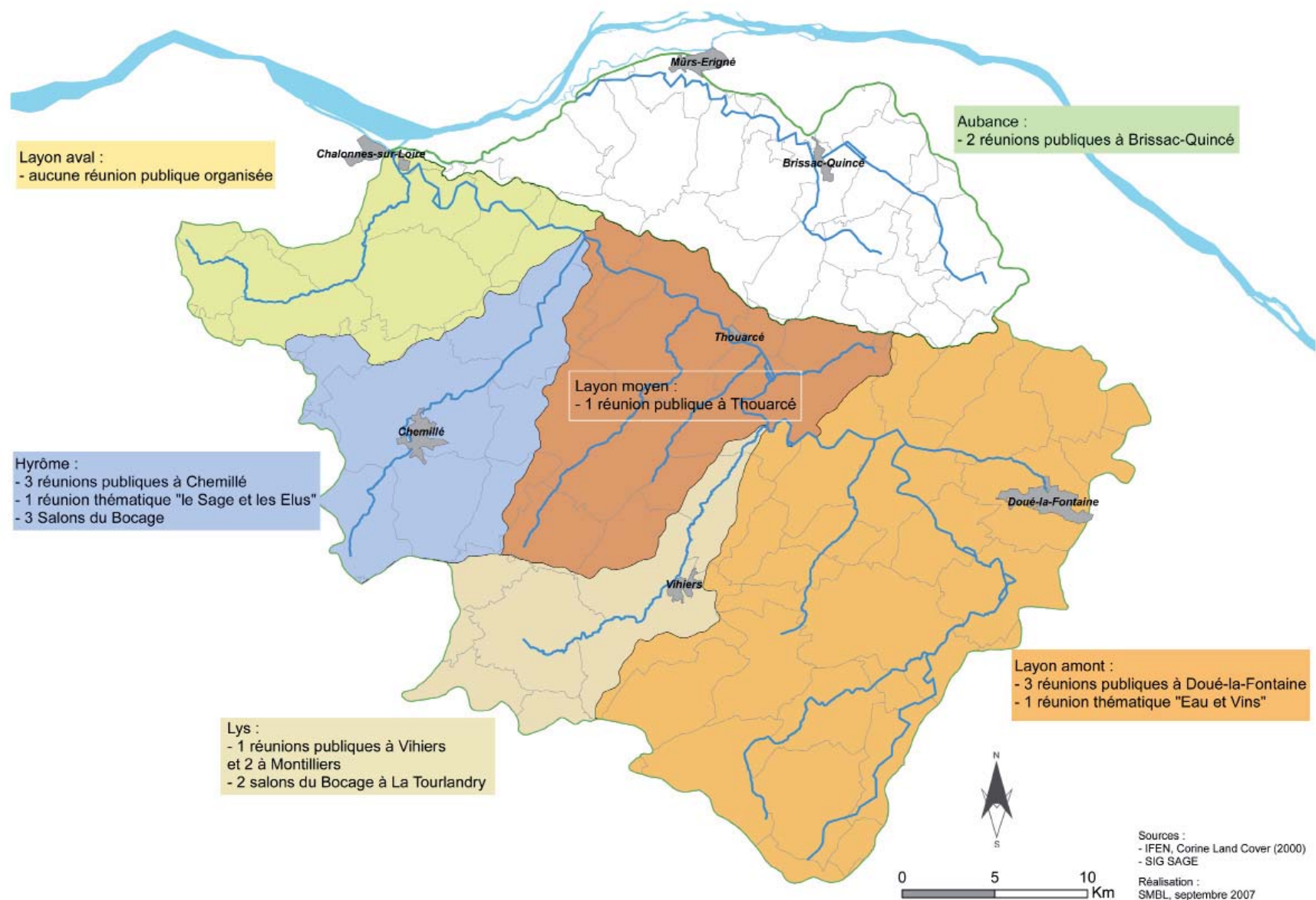
Indicateurs d'actions

Aucune action n'a été menée depuis la mise en oeuvre du SAGE.

Indicateurs de résultats

	2006	2007	2008
Nombre de ressources nouvelles en exploitation	-	-	-
Part de l'eau potable importée dans le bassin versant	-	-	-

Outil n°16 : actions de communication destinées aux particuliers



Outil n°16 : actions de communication destinées aux particuliers

Généralités

Objectif du SAGE : associer les habitants des bassins versants aux objectifs du SAGE

Il s'agit de mettre en place les outils de communication indispensables pour faire évoluer les pratiques individuelles.

Indicateurs d'actions

Les publications

Depuis 2000, 7 numéros de «L'Eau en Layon Aubance» ont été édités. Destinés avant tout aux élus des communes du territoire, le nombre d'exemplaires a augmenté afin de satisfaire les nouvelles demandes des acteurs et de la population. Pour la dernière lettre, le nombre d'exemplaires était de 8 500. Le premier numéro avait quant à lui été imprimé à 6 500 unités.

Depuis 2000, près de 10 articles ont été proposés à l'insertion dans les bulletins municipaux. En moyenne, 1/4 des communes participent à l'effort de communication.

L'Eau en Layon Aubance	
Années et numéros	Nombre d'exemplaires
2000 - 1	6 500
2001 - 2	7 000
2002 - 3	7 000
2003 - 4	7 000
2004 - 5	8 000
2005 - 6	8 500
2006 - 7	8 500
2008 - 8	10 000

Les articles pour les bulletins municipaux

Depuis 2005, près de 6 articles ont été proposés à l'insertion dans les bulletins municipaux des communes du territoire du SAGE. Près de 30% des communes participent à l'effort de communication.

Les réunions

En 2001, 2003 et 2004 a été programmée une série de réunions publiques visant à présenter l'avancée des travaux de la CLE lors des étapes suivantes : diagnostic, scénarios et produits.

Réunions publiques - nombre de participants			
Villes	2001	2003	2004
Brissac-Quincé		54	36
Chemillé	30	34	49
Doué-la-Fontaine	18	15	18
Montilliers		43	33
Thouarcé	35		
Vihiers	25		
TOTAL	108	145	136

Seules deux réunions ont été organisées dans un objectif ciblé de communication : les élus et les principaux acteurs.

La première a eu lieu à Passavant-sur-Layon sur le thème «Eau et Vins» le 8 décembre 2000 et a rassemblé 34 personnes.

La seconde s'est déroulée à Saint-Lambert-du-Lattay sur le thème «le SAGE et les Elus» le 21 juin 2004 et une cinquantaine de personnes ont participé à la soirée.

Les manifestations

La CLE a participé à 2 Salons du Bocage à La Tourlandry en 2003, 2005 et 2007.

Elle a également tenu un stand lors de la fête des plantes médicinales à Chemillé en 2006.

De nombreuses interventions à la demande ont été effectuées auprès de professionnels et d'étudiants.

Indicateurs de résultats

Il est très difficile de connaître la portée des messages auprès des particuliers en raison d'un très faible nombre de retours.

CRBV

3 actions ont été inscrites au CRRV Layon Aubance :

- la réalisation d'une pièce de théâtre
- la création d'un site Internet
- la sensibilisation du grand public sur la commune de Mûrs-Erigné

Actions - Fiches	Noms	Indicateurs d'actions				Indicateurs de résultats			
		Années	2007	2008	2009	Années	2007	2008	2009
28	Création d'une pièce de théâtre pour sensibiliser aux risques liés à l'utilisation des pesticides	Nombre de spectateurs	-	-	-	Indicateur de sensibilisation	-	-	-
29	Création d'un site Internet sur le SAGE et le SABL	Nombre de connexions	1 032*	total : 12 900 moy : 1075/mois	-	Indicateur de sensibilisation	-	-	-
30	Sensibilisation du grand public - Mûrs-Erigné	Nombre de participants aux sorties	350	-	-	Indicateur de sensibilisation	-	-	-

* Le site Internet n'a été mis en ligne qu'à partir d'octobre 2007.

La pièce de théâtre intitulée ERNESTO a été écrite en 2007.

Perspectives

- Cinq représentations de la pièce de théâtre à l'automne 2009
- Création d'un conte pour enfants fin 2009

Outil n°17 : moyens d'animation du SAGE et du CRBV Layon Aubance

Généralités

Objectif du SAGE : assurer les conditions de fonctionnement de la cellule d'animation

La mise en oeuvre du SAGE et du Contrat Régional Bassin Versant exige une importante animation des maîtres d'ouvrage principaux que sont le Syndicat Mixte du Bassin du Layon et le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance.

Les tâches à assurer sont les suivantes :

- centre de ressource,
- secrétariat du SAGE, organisation et animation de la CLE, du Bureau, et des 4 commissions,
- collecte des éléments nécessaires à l'élaboration régulière du tableau de bord du SAGE, traitement et mise en forme de ces éléments,
- suivi des mesures portées par les différents maîtres d'ouvrage,
- animation de certaines mesures du SAGE (recensement des zones humides, coordination des actions de communication...).

Indicateurs d'actions

Depuis 2006, la cellule d'animation comporte un poste d'animateur SAGE à plein temps et 1 poste de secrétariat à quart temps.

Les deux techniciens de bassin (SMBL et SIABA) interviennent également dans le cadre de certaines missions dédiées à la cellule d'animation.

Indicateurs de résultats

Les indicateurs sont les suivants :

- Avis des acteurs sur le fonctionnement du SAGE
- Qualité des outils de gestion (tableau de bord) et du fonctionnement des structures

CRBV

1 opération est inscrite au CRRV, il s'agit du fonctionnement de la cellule d'animation.

Actions - Fiches	Noms	Indicateurs d'actions			
		Années	2007	2008	2009
31	Fonctionnement de la cellule d'animation	Mise en place des moyens d'animation	Réalisé	Réalisé	

Avis et consultation de la CLE

Depuis le 24 mars 2006, le SAGE est opposable à l'administration par compatibilité.

Les avis demandés à la Commission Locale de l'Eau concerne :

Consultation obligatoire de la CLE

- Périmètre d'intervention d'un Etablissement Public Territorial de Bassin (art. R213-12 du Code de l'Environnement)
- Délimitation de certaines zones d'érosion, zones humides, zones de protection des aires d'alimentation de captages et avis sur le programme de gestion (art. R114-3 et R114-7 du Code Rural)

Consultation obligatoire de la CLE, le SAGE étant approuvé

- Désignation d'un organisme unique de gestion collective des prélèvements d'eau pour l'irrigation (art. R211-113 du CE)
- Dispositions applicables aux opérations soumises à autorisation (art. R214-10 du CE)
- Dispositions applicables à certains ouvrages situés sur les cours d'eau (art. R214-110 du CE)
- Dispositions relatives à l'affectation du débit artificiel (art. R214-64 du CE)
- Dispositions applicables aux installations nucléaires de base (décret n°2007-1557 du 2 novembre 2007)

Documents à transmettre pour information à la CLE

- Organisme unique de gestion collective des prélèvements d'eau pour irrigation (copie de l'arrêté) (art. R211-113 du CE)
- Dispositions applicables aux opérations soumises à autorisation (art. R214-19 II du CE)
- Plan annuel de répartition du volume d'eau (irrigation) (art. R214-31-3 du CE)
- Dispositions applicables aux opérations soumises à déclaration (documents et décisions) (art. R214-37 du CE)
- Opérations déclarées d'intérêt général ou urgentes soumises à la déclaration (dossier) (art. R214-103 du CE)
- Installations relevant du Ministère de la Défense (art. R217-5 du CE)
- Aménagement foncier rural et détermination du périmètre (dossier) (art. R121-21-1)

Types de dossiers	Nombre de dossiers reçus et/ou soumis à l'avis de la CLE en 2006	Nombre de dossiers reçus et/ou soumis à l'avis de la CLE en 2007	Nombre de dossiers reçus et/ou soumis à l'avis de la CLE en 2008	Entité sollicitant l'avis de la CLE
ICPE	0	1	2	Association, collectivités, préfectures
Déclaration loi sur l'eau	3	19	16	MISE 49
Autorisation loi sur l'eau	1	2	2	MISE 49
Documents d'urbanisme (PLU, zonages d'assainissement et eaux pluviales...)	0	2	0	Communes, Communautés d'Agglomération
Autres (DUP, périmètres de protection, DIG pour des travaux en rivière...)	1	0	0	MISE 49

Tableau récapitulatif des dossiers reçus à la cellule d'animation en 2006, 2007 et 2008

Les dossiers de type déclaration concernent essentiellement des plans d'épandage des boues de station d'épuration, la création de plans d'eau et le rejet d'eaux pluviales.

